



RAPPORT

CCE 2020-2018

L'évolution conjoncturelle
dans l'industrie papetière, graphique
et l'édition - Automne 2020

CCE
Conseil Central de l'Economie
Centrale Raad voor het Bedrijfsleven
CRB





Rapport concernant l'évolution conjoncturelle dans l'industrie papetière, graphique et de l'édition - automne 2020

Points de contact :
Lieselot Smet
lieselot.smet@ccecrb.fgov.be
Emmanuel Karel de Bethune
embe@ccecrb.fgov.be

Table des matières

1	Conjoncture générale.....	4
2	Évolution de l'activité dans le secteur papetier et graphique	12
2.1	Perspectives de l'évolution conjoncturelle	12
2.1.1	Courbe conjoncturelle du secteur graphique	12
2.1.2	Courbe conjoncturelle du secteur papetier	13
2.2	Suivi en temps réel de l'économie durant la crise du coronavirus (BNB)	14
3	Conclusion	20
4	Annexes	24
4.1	Évolution des prix de la pâte à papier et du papier	24
4.1.1	Prix de la pâte à papier (Europe).....	24
4.1.2	Vieux papiers.....	26
4.1.3	Prix du papier (Allemagne).....	27
4.1.4	Prix du papier (Belgique).....	31
4.2	Chiffre d'affaires.....	32
4.3	Production et investissements.....	34
4.4	Commerce extérieur.....	38
4.5	Emploi.....	42
4.5.1	Introduction.....	42
4.5.2	Données relatives aux travailleurs.....	42
4.5.3	Évolution des licenciements en relation avec le chômage temporaire.....	44
4.5.4	Données relatives aux faillites	46
5	Bibliographie	49

Liste des graphiques

Graphique 1-1 :	Indice de confiance économique dans l'Union européenne et en Belgique (jusqu'à 08/2020) ...	8
Graphique 1-2 :	Taux de croissance du PIB belge	11
Graphique 4-1 :	Évolution des prix de la pâte à papier (en \$/tonne)	25
Graphique 4-2 :	Évolution des prix de la pâte à papier (en €/tonne)	25
Graphique 4-3 :	Évolution des prix des vieux papiers dans les pays voisins et moyenne (mêlés, rendus usine) – formule revue	27
Graphique 4-4 :	Évolution des indices de prix du papier	32
Graphique 4-5 :	Taux d'utilisation des capacités de production (en %)	36
Graphique 4-6 :	Relation entre le taux d'utilisation des capacités de production et le niveau d'investissement dans le secteur graphique (NACE +58)	38
Graphique 4-7 :	Évolution du chômage temporaire et du nombre de licenciements dans l'industrie du papier	45
Graphique 4-8 :	Évolution du chômage temporaire et du nombre de licenciements dans le secteur de l'édition et les entreprises graphiques	46

Liste des tableaux

Tableau 1-1 :	Taux de croissance du PIB et révisions (projections printemps 2020)	5
Tableau 1-2 :	Taux de croissance du PIB et révisions (projections été 2020)	6
Tableau 1-3 :	Taux de croissance du PIB (projection printemps 2020)	9
Tableau 2-1 :	Impact de la crise du coronavirus sur le chiffre d'affaires de l'entreprise - semaine du 22 septembre	14
Tableau 2-2 :	Raisons de la baisse du chiffre d'affaires – semaine 22 septembre	16
Tableau 2-3 :	Emploi des travailleurs pendant la semaine du 22 septembre	17
Tableau 2-4 :	Attentes en matière d'emploi période d'avant la crise - fin 2020	18
Tableau 2-5 :	Pourcentage des répondants estimant qu'une faillite est probable ou fort probable	19
Tableau 4-1 :	Évolution du chiffre d'affaires brut – en millions d'euros	33
Tableau 4-2 :	Production de pâte à papier et de papier en Belgique (en tonnes) - chiffres annuels	35
Tableau 4-3 :	Évolution des investissements bruts sur la base des déclarations mensuelles et trimestrielles à la TVA – en millions d'euros	37
Tableau 4-4 :	Évolution du commerce extérieur en valeur de quelques produits de papier – en millions d'euros	40
Tableau 4-5 :	Évolution du commerce extérieur en valeur de quelques produits graphiques et de presse – en millions d'euros	41
Tableau 4-6 :	Ventilation des travailleurs par secteur, statut et branche d'activité	43
Tableau 4-7 :	Évolution du nombre de travailleurs par commission paritaire, statut et sexe	43
Tableau 4-8 :	Nombre de faillites dans les maisons d'édition et les entreprises papetières et graphiques (2018 et 2019)	47
Tableau 4-9 :	Nombre de faillites dans le secteur de l'édition et les entreprises papetières et graphiques (six premiers mois de 2019 et 2020)	48

Liste des figures

Figure 2-1 :	Baromètre de la conjoncture de la Banque nationale de Belgique	14
--------------	--	----

1 Conjoncture générale

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 (ou coronavirus) dominent et éclipsent toutes les prévisions et perspectives.

Ces nouvelles prévisions conjoncturelles générales dans le secteur papetier, graphique et de l'édition s'appuient elles aussi principalement sur les « forecasts » de la Commission européenne (CE). Les prévisions de printemps (« spring forecast »)¹ dont sont extraites les données du présent rapport conjoncturel sont l'une des deux projections détaillées qui sont publiées chaque année (en mai et en novembre)². Il est en outre fait brièvement référence aux « summer forecast » (prévisions d'été) intermédiaires de la CE, aux données du FMI et, spécifiquement pour la Belgique, aux prévisions du Bureau fédéral du plan.

Sans exception, par rapport aux prévisions d'automne 2019, tous les agrégats ont dû être (très) fortement révisés à la baisse, tant au sein de l'Union européenne et de la zone euro qu'au niveau international.

Tous les paramètres ont été perturbés : la demande, l'offre, le marché du travail, le commerce international, les finances publiques.

Les finances publiques sont fortement sollicitées par les interventions des autorités. Celles-ci prennent notamment la forme de programmes de soutien spécifiques et de stabilisateurs automatiques. Ces interventions publiques ont permis de faire face à certains problèmes.

La Commission européenne souligne qu'il subsiste fondamentalement de nombreuses incertitudes dans les prévisions et les projections effectuées. Les questions suivantes restent notamment sans réponse :

- Combien de temps dureront les « lockdowns » ?
- Quelle sera l'ampleur des mesures ?
- Avec quelle efficacité les politiques pourront-elles peser sur cette crise ?
- Quel sera l'impact d'une éventuelle résurgence de la maladie ?
- Cette crise est inédite et mondiale.

Début avril 2020, le Fonds monétaire international (FMI) a publié ses Perspectives de l'économie mondiale.³ Les perspectives du FMI confirment les projections de la Commission européenne pour les blocs économiques repris dans les tableaux ci-dessous. Le FMI est moins optimiste que la CE quant à la vigueur de la reprise économique en 2021 dans la zone euro (ceci vaut également pour la France). D'autre part, par rapport à la CE, le FMI prévoit une croissance plus vigoureuse de l'économie chinoise en 2021.

¹ https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/ip125_en.pdf

² Début 2018, la Commission européenne a annoncé qu'elle modifierait la fréquence de ses publications en établissant des perspectives détaillées deux fois par an en mai et novembre ainsi que deux prévisions intermédiaires en février et juillet (celles-ci se limitant à une mise en jour en matière de croissance et d'inflation).

³ <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2020/04/14/weo-april-2020>

Une récession profonde et inégale, une reprise incertaine

Les prévisions publiées par la Commission européenne pour les grands blocs économiques (tableau ci-dessous) présentent des révisions très importantes des perspectives de croissance. Celles-ci sont nettement revues à la baisse en 2020, après quoi elles repartent presque aussi spectaculairement à la hausse en 2021.

Tableau 1-1 : Taux de croissance du PIB et révisions (projections printemps 2020)

	2019	2020	2021		2020	2021
Zone euro	1,2%	-7,7%	6,3%	Zone euro	↓↓↓	↑↑↑
UE	1,5%	-7,4%	6,1%	UE 28	↓↓↓	↑↑
Etats-unis	2,3%	-6,5%	4,9%	Etats-unis	↓↓↓	↑↑
Japon	0,7%	-5,0%	2,7%	Japon	↓↓↓	↑↑
Chine	6,1%	1,0%	7,8%	Chine	↓↓	↑↑
Monde	2,9%	-3,5%	5,2%	Monde	↓↓↓	↑↑

Sources : Spring forecast 2020 et Autumn forecast 2019 de la CE

Dans le tableau, les révisions (par rapport aux prévisions d'automne 2019) de plus de 5 points de pourcentage sont indiquées par les flèches : ↓↓↓ (révision à la baisse) et ↑↑↑ (révision à la hausse). Les flèches ↓↓ et ↑↑ donnent les révisions inférieures à 5 points de pourcentage.

- la croissance de l'économie mondiale serait négative (-3,5%) en 2020 avant de redevenir positive en 2021 (+5,2%). Par rapport aux prévisions d'automne 2019, il s'agit donc d'une révision de -6,5 points de pourcentage en 2020 et de +2,1 points de pourcentage en 2021 ;
- les prévisions de croissance resteraient positives pour la Chine (+1,0% en 2020 et +7,8% en 2021) ;
- le Japon connaîtrait une croissance négative en 2020 (-5,0%) et une relance en 2021 (+2,7%) ;
- les révisions tant positives que négatives sont moins importantes pour la Chine et le Japon (resp. -4,8 points de pourcentage et -5,6 points de pourcentage en 2020, environ +2,0 points de pourcentage en 2021) que pour l'Europe et les États-Unis ;
- de tous les grands blocs économiques, l'Europe enregistre la révision à la baisse la plus prononcée en 2020 et le rebond le plus vigoureux en 2021. Les évolutions sont pratiquement identiques dans la zone euro et dans l'UE ;
- pour la zone euro, le PIB se contracte de 7,7% en 2020 (-7,4% pour l'UE), le rebond attendu en 2021 se chiffrant à +6,3% (+6,1% dans l'UE) ;
- dans les deux blocs (zone euro et UE), la révision du PIB (par rapport à l'automne 2019) atteindrait presque -9 points de pourcentage et le redressement en 2021 environ +5 points de pourcentage ;
- en 2020 et 2021, les projections de croissance pour les USA sont fixées à resp. -6,5% et +4,9%. Les prévisions de croissance pour les États-Unis connaissent moins de mouvements brusques que celles de l'Europe ;
- les chiffres de croissance américains sont toutefois marqués par une révision à la baisse pratiquement aussi forte (par rapport à l'automne 2019) en 2020 (-8,3 points de pourcentage) qu'en Europe, le rebond en 2021 étant un peu plus lent.

Révision des projections de croissance de la CE : approfondissement de la récession pour la zone euro et l'UE-28 en 2020

Les prévisions d'été intermédiaires⁴ de la CE tablent sur un renforcement de l'impact du COVID-19 sur le PIB de la zone euro et de l'UE. Par rapport aux projections du printemps, la croissance économique attendue pour 2020 est fortement revue à la baisse tant pour la zone euro que pour l'UE-28, de respectivement 1 et 0,9 point de pourcentage. Sur base de ses prévisions d'été, la CE prévoit donc une contraction économique de resp. 8,7% et 8,3% pour la zone euro et l'UE-28. Le FMI est encore plus pessimiste dans sa mise à jour⁵ des Perspectives de l'économie mondiale, qu'il a publiée fin juin. En comparaison avec ses estimations d'avril, le FMI revoit nettement à la baisse ses prévisions de croissance pour la zone euro en 2020, de 2,7 points de pourcentage à -10,2%, c'est-à-dire 1,5 points de pourcentage de moins que dans les projections d'été de la CE.

Tableau 1-2 : Taux de croissance du PIB et révisions (projections été 2020)

	2019	2020	2021		2019	2020	2021
Zone euro	1,3%	-8,7%	6,1%	Zone euro	↑	↓↓	↓
UE 28	1,5%	-8,3%	5,8%	UE 28	=	↓↓	↓

Sources : Interim summer forecast 2020 et Spring forecast 2020 de la CE

La CE table sur une reprise de l'économie européenne dans la seconde moitié de l'année et en 2021, mais cette reprise variera plus fortement que prévu selon les États membres. Dans ce « summer forecast », elle part toutefois du principe qu'il n'y aura pas de deuxième grande vague d'infections et que les mesures de confinement seront progressivement levées. La projection prévoit néanmoins un maintien des mesures de distanciation, avec des répercussions dans les secteurs qui exigent des contacts interpersonnels. Le nombre toujours croissant de contaminations au niveau mondial, en particulier aux États-Unis et dans les économies émergentes, pourrait constituer un frein à l'économie européenne. Dans ses prévisions d'été, la CE pronostique pour 2021 un rebond économique de respectivement 6,1% et 5,8% pour la zone euro et l'UE-28. Cela représente une légère révision à la baisse par rapport à ses projections du printemps. Avec un pronostic de croissance de 6% pour la zone euro, le FMI est en ligne avec ses prévisions de juin. Il reste toutefois à voir ce qu'il annoncera dans ses « Perspectives de l'économie mondiale » d'octobre (pas encore publiées au moment où nous rédigeons ce rapport de conjoncture). Les mesures politiques financières et fiscales pourraient soutenir la reprise et permettre d'éviter les faillites et licenciements à grande échelle.

Différents éléments expliquent l'évolution dans la zone euro et dans l'UE

Dans de nombreuses études conjoncturelles réalisées par des institutions de premier plan, il a déjà été régulièrement mentionné qu'une pandémie aurait un impact très lourd dans l'économie mondiale actuelle.

Avec la pandémie de COVID-19, cette vision de l'avenir s'est réalisée de façon dramatique. La pandémie et les mesures qui ont été prises pour maîtriser celle-ci ont un effet très perturbateur sur les principaux agrégats économiques : la demande globale, les chaînes d'approvisionnement, le marché du travail, la production, les prix, le commerce et les mouvements de capitaux. La Commission européenne n'hésite donc pas à parler de la récession la plus profonde de l'histoire de l'Union européenne.

⁴ https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/ip132_en.pdf

⁵ <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2020/06/24/WEOUpdateJune2020>

Les révisions des projections de croissance dans les grands blocs économiques sont les plus importantes pour l'UE⁶ et pour la zone euro :

- concernant la zone euro, les prévisions de croissance pour 2020 sont revues à la baisse de -10,1 points de pourcentage par rapport à la précédente étude de conjoncture ; cette révision négative est de -9,9 points de pourcentage pour l'UE ;
- pour 2021, cette comparaison ne peut pas être réalisée, étant donné que la CE n'avait pas encore publié de prévisions pour cette année-là au moment de la publication du précédent rapport de conjoncture (8 octobre 2019). Les projections d'été 2020 sont donc comparées avec les prévisions d'automne de novembre 2019. Tant pour la zone euro que pour l'UE, les perspectives de croissance sont sensiblement revues à la hausse, de resp. +4,9 et +4,4 points de pourcentage.

2020 met donc un terme abrupt aux nombreuses années de croissance positive de l'économie européenne. Tous les États membres devraient connaître une croissance négative en 2020, celle-ci variant de -4,3% en Pologne à -9,7% en Grèce.

Même avec un rebond vigoureux en 2021, la production de l'économie européenne à la fin 2021 sera inférieure (-3%) à ce qui avait été prévu dans les prévisions d'automne 2019. Selon la Commission européenne, nous nous dirigeons vers une reprise en forme de U (l'une des autres possibilités était une forme en V). L'économie va subir un creux important. Le recul de la production et des investissements, combiné à une grande incertitude concernant l'emploi, les revenus et le chiffre d'affaires, conduit à cette conclusion. Toutefois, au vu de la résurgence de la pandémie au sein de l'UE, même cette reprise plus lente en forme de U est de moins en moins probable (cf. ci-dessous la révision de la BNB).

L'économie mondiale connaîtrait une récession plus grave que lors de la crise financière de 2008-2009. Comme indiqué plus haut, la croissance mondiale est fortement révisée à la baisse dans les projections du printemps (-6,5 points de pourcentage par rapport aux prévisions de l'automne). L'impact se fera sentir sur les marchés des matières premières (y compris le pétrole), les marchés financiers et le commerce international. En ce qui concerne le commerce international, la CE craint que les chaînes de valeur mondiales ne sortent meurtries de cette crise. Pour l'avenir également, la CE craint que les exportations nettes pèsent moins lourd dans le redressement économique.

Dans les dernières études de conjoncture, l'évolution de l'emploi était généralement positive. Le taux de chômage dans la zone euro devrait maintenant s'accroître de 7,5% en 2019 à 9,5% en 2020 et ne reviendra pas encore aux niveaux pré-pandémiques en 2021 (cette évolution est un peu plus douce dans l'ensemble de l'UE).

Tout cela se déroule dans un contexte de faible inflation persistante.

Les autorités de la zone euro et de l'UE constatent une augmentation considérable du déficit total des administrations publiques, qui passe de 0,6% en 2019 à 8,5% en 2020. Le ratio de la dette publique de la zone euro atteint un niveau jamais vu auparavant (103%).

La CE examine aussi systématiquement les « upsides » (facteurs qui peuvent encore influencer positivement la situation) et les « downsides » (facteurs qui peuvent encore influencer négativement la situation). Dans la situation actuelle, seuls les « downsides » sont identifiés : la pandémie, si elle continue à croître en gravité et en durée, peut nécessiter des mesures de protection plus strictes et

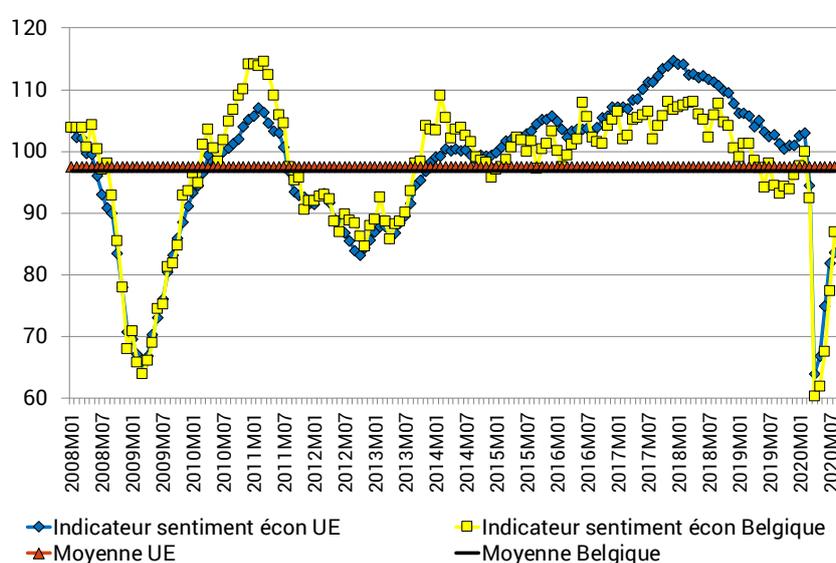
⁶ Depuis le Brexit, l'UE compte 27 États membres.

plus durables. Le fonctionnement de la zone euro serait alors mis à rude épreuve en raison des évolutions divergentes dans les États membres. Les économies ouvertes de l'UE pourraient être entravées par des formes de « démondialisation ». Certains pays pourraient être tentés d'introduire des droits de douane et des taxes.

La confiance économique en Belgique et en Europe

Dans les rapports précédents, les enquêtes menées par la CE ont montré que la confiance économique (indice de confiance économique) s'est de nouveau légèrement améliorée à partir du dernier trimestre de 2019 (après une longue tendance à la baisse). Au cours des quatre premiers mois de 2020, l'indice chute très lourdement pour descendre sous le niveau plancher observé pendant la crise financière. Tant pour l'UE que pour la Belgique, les valeurs de l'indice de confiance tombent (très fortement) en dessous de la moyenne à long terme pour la première fois depuis 2014.

Graphique 1-1 : Indice de confiance économique dans l'Union européenne et en Belgique (jusque 08/2020)



Source : Eurostat

Les cinq grands « secteurs » utilisés pour établir l'« indicateur de sentiment économique », à savoir l'industrie, les services, les consommateurs, le commerce de détail et la construction, ne sont pas tous affectés de la même manière par la baisse de l'indice.

En Europe, les secteurs enregistrant la baisse de confiance la plus importante sont l'industrie et les services, mais une dégradation pratiquement aussi importante de la confiance est observée chez les consommateurs et dans le commerce de détail. En Belgique, la plus grande perte de confiance est observée dans les services et le commerce de détail.

Une reprise vigoureuse se dessine depuis mai 2020, mais le niveau reste pour l'instant inférieur à la moyenne à long terme. L'indice de confiance enregistré en Belgique est en dessous de l'indice de confiance européen.

Prévisions de croissance pour la Belgique et les pays voisins

Les perspectives de croissance de la Commission européenne pour la zone euro, pour la Belgique et pour les pays voisins font état d'une même tendance particulièrement baissière pour 2020, dans un ordre de grandeur similaire. Le rebond de la croissance en 2021 devrait également être très vigoureux, la croissance la plus forte étant enregistrée dans les pays ayant subi les plus grandes pertes en 2020.

Dans le tableau, les flèches renvoient à l'ampleur de la révision de la croissance par rapport aux prévisions d'automne (trois flèches : plus de 5 points de pourcentage ; deux flèches : moins de 5 points de pourcentage).

Tableau 1-3 : Taux de croissance du PIB (projection printemps 2020)

	2019	2020	2021		2020	2021
Zone euro	1,2%	-7,7%	6,3%	Zone euro	↓↓↓	↑↑↑
Belgique	1,4%	-7,2%	6,7%	Belgique	↓↓↓	↑↑↑
Allemagne	0,6%	-6,5%	5,9%	Allemagne	↓↓↓	↑↑
France	1,3%	-8,2%	7,4%	France	↓↓↓	↑↑↑
Pays-Bas	1,8%	-6,8%	5,8%	Pays-Bas	↓↓↓	↑↑

Sources : European Economic Forecast spring 2020 & autumn 2019

Dans le passé, on parlait du principe que la demande intérieure était le moteur de la croissance économique belge. La pandémie de COVID-19 porte un coup très dur à celle-ci. Le recul de la croissance à -7,2% est fortement influencé, d'une part, par une diminution de la consommation privée de 6,9% et, d'autre part, par une nette baisse des investissements (-15,3%, même -19,6% pour les biens d'équipement). La baisse de la consommation s'explique par les mesures restrictives prises pour contenir la pandémie et par le manque de confiance. Du côté positif, on notera toutefois les mesures visant à protéger l'emploi et le revenu disponible (stabilisateurs automatiques) et à soutenir la liquidité des entreprises. Cette dernière mesure devrait contribuer à la relance en 2021 (et peut-être déjà au deuxième semestre 2020). Malgré le recours au chômage économique, le taux de chômage devrait grimper à 6,5%. L'évolution du commerce international a un impact considérable sur les chiffres d'exportation et d'importation. L'inflation recule en 2020 et augmente à nouveau en 2021, tout en restant faible. Les mesures prises par les autorités publiques (notamment concernant les revenus de remplacement) pour lutter contre la pandémie vont faire passer le déficit à -9% et accroître la dette publique à 113,8% du PIB en 2020. Ces deux paramètres diminueront en 2021.

Les projections de printemps de la Commission européenne ont été publiées début mai 2020. Entre-temps, la CE a publié ses prévisions d'été intermédiaires et le Bureau fédéral du plan (BFP) ses perspectives économiques.⁷ Le BFP table sur une contraction de l'économie belge de 10,6% en 2020, suivie d'une année 2021 marquée par la croissance (+8,2%). Selon le BFP, les investissements, et en particulier les investissements dans la construction, n'échappent pas à cette évolution. L'impact sur l'emploi est considérable (-111 000 sur la période 2020-2021). Dans ses projections d'été, la CE revoit à la baisse ses prévisions de contraction de l'économie belge en 2020 (à -8,8%) et mise pour 2021 sur une croissance de 6,5%, soit un peu moins que dans ses prévisions antérieures.

En Allemagne, l'année a commencé (janvier-février) sous une bonne étoile ; tous les paramètres étaient au vert. La fermeture d'entreprises en Chine a été le premier facteur ayant un impact en Allemagne. Immédiatement après sont arrivées les conséquences des nombreuses mesures (« lockdown ») prises pour contenir la pandémie. Bien qu'elle n'ait pas été si sévèrement contrainte par ces mesures, l'industrie souffre tout de même de la baisse de la demande, de la perturbation des chaînes d'approvisionnement et de la propagation mondiale du virus. Ce dernier facteur affecte par excellence un pays d'exportation comme l'Allemagne. La croissance se contracte de 6,5% en 2020 et puis rebondit (+5,9%) en 2021. Dans ses prévisions d'été, la CE est légèrement plus pessimiste concernant le redressement économique en Allemagne en 2021 (+5,3%). Le marché du travail allemand était très favorable ces dernières années, mais il est improbable, dans les circonstances

⁷ Bureau fédéral du plan, L'économie belge devrait se contracter de 10,6% en 2020, avant de se redresser partiellement en 2021 (8,2%) (6 mai 2020)

https://www.plan.be/uploaded/documents/202006051210580.CP_budget_20200605.pdf

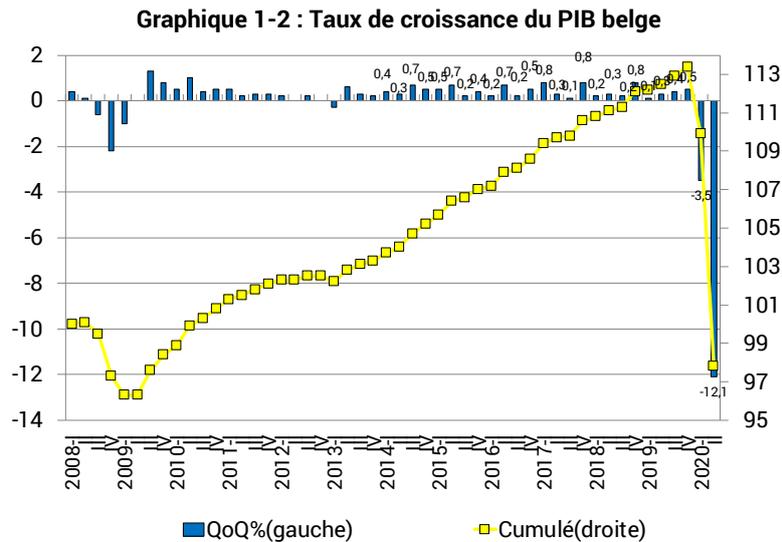
actuelles, qu'il échappe aux conséquences de la pandémie. Bien que l'excédent commercial reste positif, il recule à 6%, du jamais vu depuis de nombreuses années. Les chiffres d'inflation restent faibles. Les initiatives des autorités allemandes provoquent un déficit budgétaire (-4,8% du PIB) et une augmentation de la dette publique à 75,6% du PIB.

Les Pays-Bas ont affiché une croissance de 1,8% en 2019, meilleure que celle de leurs voisins. En 2020, l'économie néerlandaise connaîtra selon les prévisions son plus grand déclin depuis la Seconde Guerre mondiale (-6,8%). Toutes les composantes, à l'exception des dépenses publiques, contribuent à ce ralentissement. Le recul de la consommation privée est l'un des plus grands facteurs y contribuant. La CE part du principe que toutes les composantes de l'investissement seront touchées. En raison du caractère ouvert de l'économie néerlandaise, celle-ci serait gravement affectée par le ralentissement du commerce international. Les exportations et importations évoluent toutefois à la même cadence et l'impact sur la croissance est faible. Aux Pays-Bas également, on observait depuis quelque temps des pics d'emploi élevés. La forte augmentation du taux de chômage (de 2,9% à 6%) est en partie compensée par les mesures d'aide. Les Pays-Bas comptent de nombreux travailleurs flexibles et temporaires et ceux-ci sont touchés plus rapidement par l'évolution de l'économie. En raison d'accords salariaux antérieurs, les salaires augmenteront quelque peu en 2020. L'inflation reste très limitée. Dans le passé, les Pays-Bas ont pu faire état d'un excédent budgétaire, qui se transforme en un déficit de -6,3% du PIB en 2020. La dette publique, dont le niveau est faible par rapport aux autres pays européens, s'accroît et passe à 62,1% du PIB.

En 2019, l'économie française s'est légèrement mieux comportée que celle de la zone euro, malgré les troubles sociaux (manifestations contre les réformes des pensions). Alors que la relance s'était poursuivie en janvier et février, l'économie française a également été touchée par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Les services et le commerce de détail ont particulièrement souffert. Les projections du printemps pour la France s'établissent à -8,2%, un chiffre revu à la baisse à -10,6% dans les projections estivales. Comme dans les autres pays, la baisse de la consommation privée (-9,3%) est un coup dur pour la facture totale. Les investissements enregistrent également un net recul (-13,3%). En France, le secteur du tourisme devrait également peser sur la balance commerciale. La contribution des exportations nettes, qui était plutôt neutre auparavant, diminue. Dans le passé, la France avait un taux de chômage plus élevé que les autres pays considérés ici, mais celui-ci a évolué favorablement ces dernières années. Il grimpe aujourd'hui à 10,1%. Le déficit public (-3,0% en 2019) passe à -9,9%. La dette publique s'accroît fortement pour s'établir à 116,5% du PIB en 2020.

La croissance belge

Le graphique ci-dessous montre que la croissance du PIB réel belge, qui s'est tonifiée à partir du deuxième trimestre 2013, a préservé son dynamisme, malgré quelques fluctuations, durant les trimestres suivants, et ce jusqu'au quatrième trimestre 2019. La courbe en jaune présente l'évolution du PIB (avec le premier trimestre 2008 comme référence (base=100)). Si, à la fin du premier trimestre 2020, le PIB était supérieur de 9% (contre 13,5% à la fin du quatrième trimestre de 2019) au plafond atteint juste avant la crise financière (au deuxième trimestre 2008), il passe largement en dessous (3,4%) de ce niveau de référence au deuxième trimestre 2020. La pandémie de coronavirus fait des ravages et les mesures de gestion et de confinement nécessaires prises par les autorités dépouillent l'économie belge. Son redressement dépendra d'une série de facteurs. Une levée progressive des mesures de confinement, en l'absence d'une grosse deuxième vague d'infections, peut donner un ballon d'oxygène supplémentaire ; en outre, des mesures politiques visant à protéger l'emploi et le revenu disponible et à soutenir la liquidité des entreprises pourraient donner un important coup de pouce.



Note : Les chiffres concernant le premier et le deuxième trimestre 2020 sont des chiffres provisoires.
Source : Banque nationale de Belgique (ICN)

Révision des perspectives de croissance économique par la BNB (sur base de la présentation de la BNB au CCE le 07/09/2020)

La BNB constate que l'impact de la crise du coronavirus et du confinement sera beaucoup plus important que celui de la crise financière 2008-2009. En juin de cette année, les « perspectives de croissance » pour la Belgique en 2020 ont été fixées par la BNB à -9%. C'est un tableau nettement plus pessimiste que dans les projections de printemps de la CE, qui avait établi un pronostic de croissance de -7,2% pour la Belgique en 2020. À partir de 2021, la croissance rebondirait, mais pas suffisamment pour compenser la perte de 2020. La BNB table pour l'heure sur une reprise économique de +6,4% en Belgique en 2021, légèrement en dessous des prévisions de la CE dans ses projections du printemps (+6,7%).

L'inquiétude de la BNB quant à la vigueur de la reprise économique en 2021 est cependant de plus en plus grande. En particulier, de nombreux analystes sont préoccupés par la confiance des consommateurs, qui a atteint en août 2020 son niveau le plus bas depuis 1985. La crainte de pertes d'emploi est très grande et omniprésente ; la crainte d'être touché par la pandémie et l'impossibilité de faire certaines dépenses, entre autres à cause des nombreuses mesures que les autorités ont dû prendre.

Sachant que la reprise de l'économie dépendra principalement de la relance de la consommation, la BNB considère que le scénario positif d'un redressement en V de l'économie, voire même en U, est de moins en moins probable. La croissance économique évoluerait plutôt sous forme de racine carrée. En conséquence, la croissance cumulative de l'économie à la fin de 2022 serait inférieure de 4 à 5% à la croissance cumulative qui était attendue pour la fin de 2022 durant la période précédant le déclenchement de la pandémie. La croissance cumulative attendue en 2022 sur la base des projections réalisées avant la pandémie ne serait donc atteinte que 2 à 3 ans plus tard, en 2025. C'est une indication que la crise du coronavirus infligerait des dommages permanents à l'économie.

Il est à noter que la probabilité de ce scénario sous forme de racine carrée est en hausse depuis quelques jours en raison de l'essor important de la deuxième vague de contamination en Belgique et dans l'UE.

2 Évolution de l'activité dans le secteur papetier et graphique

2.1 Perspectives de l'évolution conjoncturelle

Il ressort des courbes de conjoncture pour le secteur papetier et graphique présentées ci-dessous que le secteur sera durement touché, au même titre que l'ensemble de l'économie, par la crise actuelle. Les enquêtes (Banque nationale de Belgique) qui sont à la base de cette analyse conjoncturelle ont pour but de recueillir, avec précision et rapidité, l'opinion des chefs d'entreprise sur l'état de la conjoncture économique et sur ses développements prévisibles à court terme. Elles constituent donc un outil extrêmement précieux pour l'analyse conjoncturelle dans les périodes de grande incertitude, dans la mesure où leurs résultats sont disponibles par mois et donnent des indications sur les évolutions attendues dans le secteur.

En période d'incertitude, la valeur prédictive des indicateurs quantitatifs annuels ou trimestriels, qui sont publiés avec un retard de minimum trois mois à un an, comme par exemple le chiffre d'affaires annuel, les investissements, la valeur ajoutée et l'emploi, est beaucoup moins pertinente pour une analyse conjoncturelle. Les tendances historiques à long terme auxquelles ils renvoient sont submergées par de très fortes évolutions à court terme. Pour monitorer ce tsunami, les outils les plus efficaces sont les données obtenues régulièrement et à court terme, telles que les informations sur les courbes de conjoncture et les enquêtes de l'ERMG de la BNB. Les données les plus quantitatives sont donc uniquement examinées dans l'annexe du présent rapport, car elles se rapportent à la période antérieure à la crise du COVID-19.

C'est pourquoi le présent rapport se focalisera principalement sur les courbes de conjoncture et les données de l'ERMG. Les données sur l'évolution du prix de la pâte et du papier, le chiffre d'affaires, les investissements, le commerce extérieur et l'emploi figurent dans l'annexe.

2.1.1 Courbe conjoncturelle du secteur graphique

Au premier semestre de 2019, le déclin traditionnel de l'activité économique du secteur graphique est moins prononcé. Ceci s'explique en grande partie par l'augmentation de la demande d'imprimés électoraux due aux élections du 26 mai 2019. Traditionnellement, le secteur graphique reçoit davantage de demandes d'imprimés au deuxième semestre en vue de la préparation des nouvelles collections et des catalogues. Cet effet n'est cependant pas visible en 2019. La courbe de conjoncture termine même l'année à un niveau inférieur par rapport aux deux années précédentes.

À partir du mois de mars, et en particulier en avril 2020, l'impact dramatique de la pandémie de coronavirus et des mesures de confinement se fait durement ressentir sur le secteur graphique. Les ventes de livres sont en chute libre en raison de la fermeture temporaire des librairies. Certains produits graphiques, tels que la presse régionale gratuite et les prospectus publicitaires, disparaissent même temporairement de la scène. Le marché des journaux et des périodiques est confronté à une baisse considérable des recettes publicitaires. En période de difficultés économiques, il est normal que les entreprises cherchent à faire des économies, et les dépenses de marketing sont traditionnellement touchées en premier lieu. Ceci vient s'ajouter aux défis structurels de la numérisation croissante, les publicités en ligne gagnant une part de marché de plus en plus importante au détriment des publicités imprimées. Le glissement des dépenses publicitaires de l'imprimé vers la version en ligne est encore exacerbé par le succès de l'internet comme canal de vente pendant la crise du coronavirus.

Cette situation difficile ressort également d'une enquête menée à la mi-avril par Febelgra auprès de ses membres⁸. La majorité (67,5%) des imprimeries interrogées sont confrontées à une baisse conséquente de plus de 50% du nombre de commandes. Une minorité des entreprises qui sont actives comme fournisseurs des secteurs dits essentiels maintiennent un niveau d'activité bon à très bon. Les perspectives pessimistes pour la suite de l'année sont alarmantes : 82% des répondants s'attendant à une baisse des demandes de devis à l'automne.

Les résultats de l'enquête de conjoncture de la BNB réalisée en août confirment la baisse significative des commandes tant intérieures qu'étrangères, ce qui entraîne un ralentissement considérable du rythme de production. Toutefois, les perspectives de demande prudemment optimistes stimulent les attentes en matière de prix et d'emploi. Reste à voir si cette tendance positive se concrétisera dans les faits. En août, la durée moyenne d'activité assurée est de 1,9 mois dans le secteur graphique.

2.1.2 Courbe conjoncturelle du secteur papetier

Le contexte actuel de la pandémie de COVID-19 a des répercussions profondes sur l'évolution de la conjoncture dans le secteur papetier.

Depuis la mi-2018, la conjoncture du secteur du papier et du carton est en déclin constant. Cette tendance se manifeste tant dans la fabrication que dans la transformation du papier et du carton, la baisse conjoncturelle étant plus prononcée dans le premier segment. Au cours des deux premiers mois de 2020, on observe une reprise prudente dans le secteur du papier et du carton, mais celle-ci s'inverse à nouveau dans le courant du mois de mars. Ce recul est observé dans les deux sous-secteurs. Les problèmes structurels auxquels le secteur est confronté s'aggravent dans le contexte de la pandémie de coronavirus. Un grand nombre de commandes sont annulées en raison de la crise sanitaire et des mesures de confinement qui en découlent.

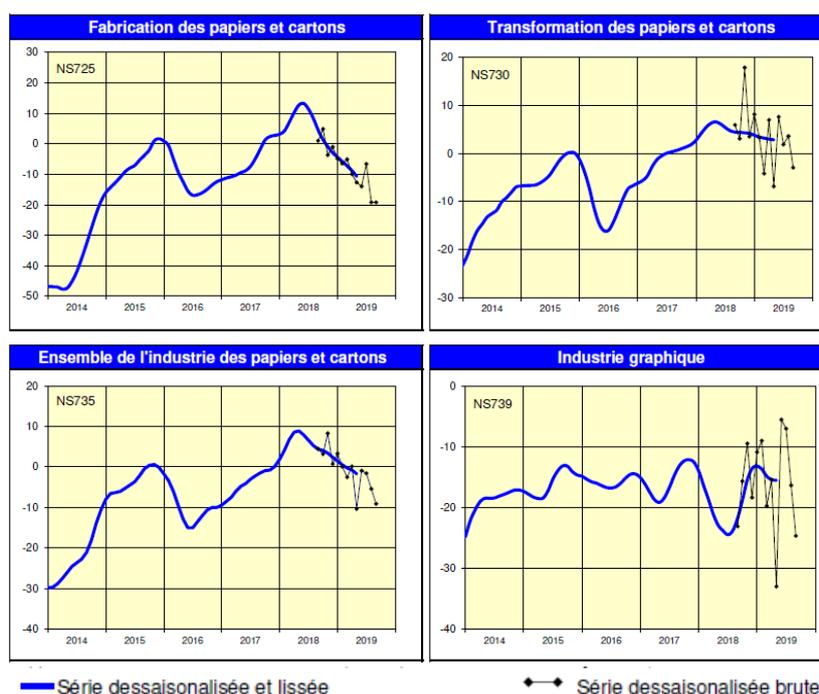
Alors que le marché du papier graphique (dépliants et catalogues publicitaires, livres, journaux et périodiques, presse régionale gratuite, etc.) est en pleine hémorragie, le marché du papier d'emballage renaît, ce qui s'explique dans une large mesure par l'expansion accélérée du commerce électronique B2C dans le contexte de la pandémie de coronavirus. Les producteurs de carton ondulé et d'emballages médicaux ont ainsi vu leurs commandes augmenter de manière considérable. Toutefois, ce stimulus positif sur le marché du papier et du carton d'emballage n'a pas été assez vigoureux que pour compenser la contraction du marché du papier graphique. La courbe de conjoncture lissée de l'industrie du papier et du carton, ainsi que des sous-secteurs, est en effet en net recul.

À partir de juin 2020, nous constatons que les chiffres de conjoncture bruts redeviennent légèrement positifs, mais de manière insuffisante que pour pouvoir parler d'une relance. Une explication possible de la légère amélioration des chiffres de conjoncture bruts est la réouverture générale des magasins depuis le 11 mai, laquelle a eu un impact positif sur le marché de la publicité et a provoqué un rebond de la demande de papier graphique.

En août, cependant, les indicateurs bruts sont à nouveau en baisse en raison de l'affaiblissement de la demande extérieure, qui entraîne un fort ralentissement du rythme de production et une diminution du carnet de commandes. La durée moyenne d'activité assurée s'élève à 1,4 mois.

⁸ Febelgra et Grafoc : « La deuxième enquête #COVID19 révèle des différences significatives au sein du secteur graphique ». https://www.febelgra.be/sites/default/files/2020-04/Sectorielle%20enqu%C3%AAt%20avril%20rapport_4.pdf

Figure 2-1: Baromètre de la conjoncture de la Banque nationale de Belgique



Source : Banque nationale de Belgique, août 2020

2.2 Suivi en temps réel de l'économie durant la crise du coronavirus (BNB)

Baisse de 14% du chiffre d'affaires des entreprises belges

Les entreprises belges soulignent encore une forte baisse de leurs ventes par rapport à la période antérieure à la crise. En tenant compte de la taille des entreprises et du poids des secteurs dans la valeur ajoutée belge, la baisse du chiffre d'affaires communiquée est, en Belgique, de 14% au 22 septembre, c'est-à-dire un résultat qui est en amélioration par rapport au pourcentage de l'enquête précédente, soit -33% au 30 mars dernier. Toutefois, la reprise est lente et semble stagner au cours des derniers mois. Pour l'année prochaine, les entreprises s'attendent à ce que leur chiffre d'affaires soit encore 10% en dessous du niveau normal.

Tableau 2-1 : Impact de la crise du coronavirus sur le chiffre d'affaires de l'entreprise - semaine du 22 septembre

	30-Mar	06-Apr	13-Apr	20-Apr	27-Apr	05-May	12-May	26-May	09-Jun	23-Jun	18-Aug	22-Sep
Retail sales (food)	-3	-4	-8	0	-5	-8	-16	1	-9	-6	1	-11
Retail sales (non-food)	-86	-85	-78	-70	-82	-70	-25	-29	-12	-6	-9	-16
Wholesale	-50	-48	-59	-47	-44	-34	-43	-17	-36	-24	-6	-8
Manufacture of food products	-14	-17	-24	-20	-15	-21	-17	-22	-21	-12	-8	-9
Accommodation and food service	-93	-83	-88	-95	-84	-87	-93	-85	-75	-50	-42	-39
Manufacture of furniture	-61	-63	-80	-58	-67	-36	-60	-30	-21	-6	-19	-19
Textiles, wearing apparel and shoes	-48	-57	-70	-70	-57	-62	-50	-50	-29	-23	-9	-4
Wood and paper products, and printing	-52	-20	-26	-49	-32	-26	-23	-30	-30	-28	-11	-6
Pharmaceutical and chemical products	-14	-20	-24	-11	-11	-23	-18	-21	-19	-21	-12	-10
Construction	-47	-46	-43	-46	-44	-29	-34	-14	-20	-5	-11	-9
Information and communication	-15	-21	-18	-23	-21	-29	-43	-27	-30	-17	-9	-21
Belgium ³	-33	-36	-33	-34	-32	-29	-31	-26	-23	-17	-13	-14

Sources : BECI, Boerenbond, SNI, UNIZO, UWE, FEB, VOKA, BNB

Certains secteurs sont cependant moins touchés sur le plan de leur chiffre d'affaires que ne l'est l'économie belge, dont le chiffre d'affaires s'est contracté de 13% (par rapport à la même période l'an dernier). Les entreprises des secteurs du bois et du papier, ainsi que les imprimeries, voient leur perte de chiffre d'affaires se réduire depuis la fin juin (-6% au lieu de -52% au début des enquêtes le 30 mars). Le secteur enregistre ainsi son meilleur résultat depuis le 30 mars ; ce chiffre est par ailleurs supérieur à la moyenne de l'économie belge dans l'enquête du 22 septembre. Ces tendances générales peuvent toutefois dissimuler de grandes différences entre les sous-secteurs. Le manque de demande est préjudiciable au secteur papetier et graphique et ralentit l'activité économique. Les courbes de conjoncture lissées du secteur du papier et du carton et du secteur graphique ne présentent aucun changement de cap pour l'instant (cf. Figure 2-1).

Au même titre que les activités et services de télécommunications, de radio, de télévision, de cinéma et d'informatique, les maisons d'édition appartiennent au secteur de l'information et des communications. Ce secteur enregistre une perte de chiffre d'affaires de 21% selon l'enquête du 22 septembre. Ce chiffre est en recul par rapport au 30 mars, lorsque le secteur présentait une diminution de 15% de son chiffre d'affaires.

Différentes tendances sont observées en fonction du sous-secteur. Ainsi, la presse régionale gratuite a beaucoup souffert de la baisse des recettes publicitaires due à la fermeture des commerces locaux, et la situation n'est toujours pas normalisée. Les activités sportives et la vie culturelle et associative sont en veilleuse, réduisant le nombre d'annonces publicitaires dans la presse régionale. Une étude de Zenith Media montre qu'en 2020, les journaux et périodiques devront tenir compte d'une diminution des dépenses publicitaires de respectivement 21% et 20%. En raison de la pandémie de coronavirus et des « multiples confinements », l'intérêt des consommateurs pour les canaux de vente numériques a augmenté et les publicités en ligne voient par conséquent s'accroître leur part de marché. « Pour la première fois dans l'histoire, les canaux numériques représenteront plus de la moitié des dépenses publicitaires mondiales.⁹ ». Une nouvelle croissance du secteur de la publicité numérique est attendue dans les années à venir.

Alors que le marché des journaux et périodiques et de la presse régionale gratuite est en pleine hémorragie, le marché du livre se porte relativement mieux en cette période de crise. Selon une étude de GFK en collaboration avec Boek.be¹⁰, le marché général du livre en Flandre connaîtrait une augmentation de 4,5% de son chiffre d'affaires au cours des huit premiers mois de 2020, mais les volumes échangés (ventes) auraient légèrement diminué (-0,7%, janvier-août 2020). La hausse du chiffre d'affaires s'explique en grande partie par la forte augmentation du chiffre d'affaires du canal de vente en ligne. À l'exception des supermarchés, tous les canaux de vente physiques sont confrontés à une perte du chiffre d'affaires issu de la vente de livres.

Les raisons de la baisse du chiffre d'affaires

La raison la plus souvent avancée par les entreprises interrogées dans le secteur du bois, du papier et du graphisme et dans le secteur de l'information et des communications est la faible demande et la diminution des ventes qui en résulte. Dans le secteur de l'édition, la demande publicitaire a considérablement baissé. Dans le secteur du bois, du papier et du graphisme, la pénurie de demande est invoquée de manière plus fréquente comme raison de la baisse du chiffre d'affaires qu'en moyenne dans l'économie belge. Une faible demande peut dissuader les entreprises de relancer leur activité ou

⁹ <https://fr.businessam.be/la-publicite-numerique-detronne-la-pub-traditionnelle-une-premiere/>

¹⁰ <https://www.boekenvak.be/cijfers-over-het-boekenvak>

d'intensifier celle-ci. Selon une enquête réalisée auprès des membres de Boek.be¹¹ en mai 2020, c'est le cas de plus de la moitié (55%) des entreprises interrogées.

En plus de la demande insuffisante, une proportion plus faible mais non négligeable des entreprises du secteur du bois, du papier et du graphisme sont confrontées à des problèmes de liquidité. 8% des imprimeries interrogées par Febelgra avance le non-paiement de factures comme cause directe de leurs problèmes de liquidité. Plus de la moitié (54%) des répondants déclarent être confrontés à un retard de paiement considérable de leurs clients. Le secteur de l'édition est également menacé par un manque de liquidités. L'enquête auprès des membres de Boek.be révèle que 30% des entreprises ont des problèmes de liquidité en raison des paiements tardifs de leurs clients. Bien que cette problématique soit moins marquée dans le secteur de l'information et des communications (cf. Tableau 2-2), il s'agit donc d'un frein important au développement des activités commerciales des maisons d'édition. En dehors de la pénurie de demande, le chiffre d'affaires du secteur de l'information et des communications se heurte également à des problèmes d'approvisionnement et à des difficultés découlant de l'interdiction de certaines activités commerciales. Le secteur graphique a également des problèmes d'approvisionnement ; c'est le cas de 31% des participants à l'enquête auprès des membres de Febelgra.

Tableau 2-2 : Raisons de la baisse du chiffre d'affaires – semaine 22 septembre

Survey 22 september	Social		Staff shortage	Supply problems	Lack of demand	Liquidity problems	Other	Not Applicable
	Distancing	Prohibited						
Retail sales (food)	19	10	2	6	36	3	12	36
Retail sales (non-food)	17	8	3	21	53	5	13	23
Wholesale	6	4	0	16	65	6	4	22
Manufacture of food products	7	5	5	6	49	3	11	34
Accommodation and food service	39	39	1	1	39	5	8	12
Manufacture of furniture	7	4	0	7	48	7	4	48
Textiles, wearing apparel and shoes	12	5	5	17	66	7	9	19
Wood and paper products, and printing	2	4	0	4	72	7	9	24
Pharmaceutical and chemical products	5	4	4	5	58	4	3	34
Construction	11	9	13	16	40	5	7	37
Information and communication	5	8	4	7	53	4	12	36
Belgium ³	11	8	3	9	53	4	11	28

Sources : BECI, Boerenbond, SNI, UNIZO, UWE, FEB, VOKA, BNB

Le chômage temporaire a nettement baissé, mais l'impact sur l'emploi reste important

Par rapport aux semaines précédentes, le chômage temporaire a amorcé sa baisse ; 6% des travailleurs sont actuellement en chômage temporaire au niveau de l'ensemble de l'économie, contre 32% durant la semaine du 6 avril et 14% durant la semaine du 9 juin. Dans le secteur du bois, du papier et du graphisme, la proportion de chômeurs temporaires (9%) est supérieure à la moyenne belge.

¹¹ Source : Kenniscentrum Boek.be vzw

Tableau 2-3 : Emploi des travailleurs pendant la semaine du 22 septembre

Survey 22 september	temp. un employed	telework	mix tele-workplace	at workplace	sick leave	on leave
Horeca	34	1	0	59	5	0
Construction	2	3	17	74	2	1
Food products	2	7	11	77	3	1
Furniture	2	6	10	77	3	2
Pharmaceutical and chemical products	1	21	19	53	2	4
Textiles, wearing apparel and shoes	6	1	52	39	1	1
Wood and paper products, and printing	9	5	8	74	3	1
Information and communication	3	20	62	13	1	2
Retail sales (food)	5	0	2	91	2	1
Retail sales (non-food)	4	1	3	86	2	3
Wholesale	4	3	21	67	2	2
Belgium ³	6	9	26	55	2	2

Sources : BECI, Boerenbond, SNI, UNIZO, UWE, FEB, VOKA, BNB.

Nous constatons une part significative de télétravail dans de nombreux secteurs et dans le cadre de beaucoup d'emplois où cette possibilité existe. Il ressort de l'enquête que le télétravail sera ancré de façon plus structurelle à l'avenir dans le mode de travail. Ainsi, une entreprise sur trois indique qu'elle aura davantage recours au télétravail qu'avant la crise. De par la nature de ses activités, le secteur du bois, du papier et du graphisme est moins à même de recourir au télétravail (5%). Le secteur de l'information et des communications se prête en revanche très bien au télétravail, comme en témoigne la part supérieure à la moyenne de 20% de télétravailleurs. Le chômage économique temporaire, qui est de 9% dans le secteur du bois, du papier et du graphisme et de 3% dans le secteur de l'information et des communications, contre 6% dans l'ensemble de l'économie, montre que l'activité n'est pas encore revenue à la normale dans ces secteurs.

Les entreprises interrogées s'attendent globalement à une contraction de l'emploi de 3% entre la période d'avant la crise et fin 2020 (cf. tableau ci-dessous). Ceci signifie que jusqu'à 84 000 travailleurs pourraient perdre leur emploi sur la base de l'enquête du 22 septembre. Dans l'enquête du 5 mai, les prévisions tablaient encore sur plus de deux fois plus d'emplois menacés (180 000). Les deux chiffres ne sont cependant pas comparables. Les entreprises qui, lors de la première enquête, étaient en proie à de graves difficultés financières et ont fait faillite entre-temps, ont déjà fait baisser l'emploi et n'ont donc plus d'impact sur les prévisions d'emploi dans la semaine du 22 septembre (biais des survivants). Pour le secteur de l'édition et des entreprises papetières et graphiques, cela signifie concrètement que les 17 imprimeries et 5 maisons d'édition qui ont fait faillite au cours du premier semestre 2020 (cf. Tableau 4-9) n'auront plus d'impact sur les prévisions d'emploi des enquêtes de l'ERMG pendant la période suivante. En outre, le contexte a changé par rapport à l'enquête précédente. La prolongation des mesures en matière de chômage temporaire permet d'éviter les licenciements à court terme, mais il est possible que ceux-ci soient décalés à l'année suivante. Enfin, le recours aux jobs d'étudiants a été moins important au cours de l'été ; en moyenne, leur nombre a été inférieur de 30% par rapport à une période estivale ordinaire.

Tous ces facteurs ont rendu (temporairement) les attentes en matière d'emploi légèrement plus optimistes. Ainsi, les entreprises du secteur du bois, du papier et du graphisme s'attendent à une baisse de l'emploi de -3% d'ici la fin 2020, alors que ce pourcentage était à -7% durant la semaine du 26 mai. Il se peut toutefois que ces perspectives d'emploi sectoriel dissimulent d'importantes différences sous-sectorielles. Il est incontestable que les imprimeries sont durement touchées par la crise du coronavirus ; la courbe de conjoncture de l'industrie graphique (cf. Figure 2-1) laisse peu de place à l'incertitude. Le secteur de l'information et des communications table sur un statu quo du nombre d'emplois d'ici la fin 2020, tandis que les entreprises interrogées prévoient encore une

contraction de 5% fin mai. Ce secteur étant interprété de manière très large, aucune conclusion ne peut en être tirée pour le secteur de l'édition. Il ne fait aucun doute que la crise du coronavirus a exacerbé un certain nombre de problèmes dans le secteur de l'édition (forte baisse des recettes publicitaires et diminution du nombre de pages des journaux et périodiques, émergence d'alternatives numériques et domination du marché par les grandes plateformes numériques, recul des ventes de livres via les canaux de vente physiques, etc.) Durant la première moitié de 2020, les maisons d'édition ont vu leur chiffre d'affaires diminuer (Tableau 4-1), ont réduit leurs investissements (Tableau 4-3) et 5 maisons d'édition ont fait faillite (cf. Tableau 4-9). Reste à voir quel sera l'impact sur les données relatives aux travailleurs que l'ONSS doit encore publier concernant le premier semestre de cette année. Selon l'étude précitée de GFK et l'enquête auprès des membres de Boek.be, 10% des entreprises interrogées déclarent que des licenciements seront à terme inévitables.

Tableau 2-4 : Attentes en matière d'emploi période d'avant la crise - fin 2020

	26-May	09-Jun	23-Jun	18-Aug	22-Sep
Horeca	-24	-16	-14	-13	-21
Construction	-4	-2	-1	-1	-2
Food products	-4	-2	-1	-5	0
Furniture	-5	1	-1	3	0
Pharmaceutical and chemical products	-1	0	1	0	0
Textiles, wearing apparel and shoes	-7	-3	-6	-2	3
Wood and paper products, and printing	-7	-5	-5	-3	-3
Information and communication	-5	-5	-3	4	0
Retail sales (food)	-2	-4	-3	6	-2
Retail sales (non-food)	-14	-4	-3	-3	-3
Wholesale	-9	-5	-12	-3	-2
Belgium ³	-7	-4	-5	-2	-3

Question posée : Comment voyez-vous le nombre d'employés dans votre entreprise évoluer entre la situation d'avant crise et la fin de l'année ?

Sources : BECI, Boerenbond, SNI, UNIZO, UWE, FEB, VOKA, BNB.

Le degré d'inquiétude des dirigeants d'entreprise s'est légèrement amélioré par rapport au mois d'août, de 6,7 à 6,3 sur 10. L'inquiétude et l'incertitude restent toutefois considérables et auront inévitablement un impact sur la propension à investir. Les entreprises interrogées estiment que leurs investissements durant l'année en cours seront inférieurs de 21% au niveau d'investissement habituel. Dans le secteur de l'édition et des entreprises papetières et graphiques également, les investissements ont fortement baissé au premier semestre 2020, de resp. 22%, 38,1% et 45,8% par rapport à la première moitié de 2019 (cf. Tableau 4-3). Un signal inquiétant pour l'économie belge est que les intentions d'investissement des entreprises interrogées resteront inférieures de 19% en 2021 au niveau normal d'investissement.

Tableau 2-5 : Pourcentage des répondants estimant qu'une faillite est probable ou fort probable

	30-Mar	06-Apr	13-Apr	20-Apr	27-Apr	05-May	12-May	26-May	09-Jun	23-Jun	18-Aug	22-Sep
Horeca	14	20	19	20	24	19	24	20	23	10	20	15
Construction	5	7	6	5	5	2	3	3	1	4	5	2
Food products	4	5	9	7	10	6	8	11	8	0	5	1
Furniture	9	9	4	9	9	11	0	8	0	0	6	0
Pharmaceutical and chemical products	2	3	3	1	6	3	9	5	4	4	4	3
Textiles, wearing apparel and shoes	16	16	16	20	11	10	5	13	7	12	2	2
Wood and paper products, and printing	9	11	11	9	15	16	13	5	8	17	4	0
Retail sales (food)	8	8	7	4	10	5	9	5	5	3	8	3
Retail sales (non-food)	10	12	9	14	11	11	6	9	9	6	11	5
Wholesale	7	7	6	5	11	4	5	6	6	8	6	4
Information and Communication	6	6	5	11	9	8	10	9	9	7	10	3
Belgium ^a	6	8	7	7	9	7	8	8	6	5	8	4

Source : BNB (chiffres provisoires)

Pour l'ensemble de l'économie, le nombre de répondants estimant qu'une faillite est probable à très probable a diminué pour se fixer à 4%. Cette amélioration doit toutefois être interprétée avec prudence, compte tenu de l'impact du « biais des survivants » et de la composition de l'échantillon de l'enquête du 22 septembre. Par rapport à l'échantillon de l'enquête précédente, l'échantillon de septembre se compose d'un nombre significativement moins élevé d'indépendants et d'entreprises établies en Wallonie ou à Bruxelles. Les enquêtes précédentes ont en outre révélé que la perception du risque de faillite était sensiblement plus élevée dans ces catégories.

Par souci de représentativité (cf. les raisons précitées), nous nous baserons pour la suite de l'analyse du risque de faillite sur les résultats de l'enquête du 18 août. Les résultats de cette enquête indiquent que 8% des répondants estimaient que le risque de faillite était probable à très probable. Ce chiffre est similaire au niveau du 26 mai. Dans beaucoup de secteurs représentés au sein d'une commission au CCE, notamment dans l'horeca, la vente au détail et l'alimentation, le risque de faillite a augmenté par rapport à l'enquête de fin juin. Le secteur de l'information et des communications, dont font partie les maisons d'édition, est également plus pessimiste, le pourcentage passant de 7% durant la semaine du 23 juin à 10% au 18 août. Ce chiffre est supérieur à celui du risque de faillite moyen pour l'économie belge. Le risque de faillite dans le secteur du bois, du papier et du graphisme s'est de nouveau accru depuis le 9 juin, mais une amélioration est observée durant la semaine du 18 août.

3 Conclusion

En comparaison avec la précédente note de conjoncture, les projections de croissance économique mondiale de la CE pour 2020 et 2021 reculent fortement. L'impact économique de la pandémie de COVID-19 fait l'effet d'un tsunami sur l'économie. La croissance de l'économie mondiale est estimée à -3,5% en 2020 et +5,2% en 2021. Selon les projections du printemps de la CE, la forte baisse enregistrée en 2020 sera compensée par la croissance de 2021. Dans l'intervalle, cependant, des doutes ont commencé à se faire jour quant à la vigueur du redressement économique en 2021. Il reste donc à voir si le rebond en 2021 sera suffisant pour absorber le ralentissement économique de 2020. Il est de plus en plus communément admis que l'économie a subi un ralentissement permanent. De tous les grands blocs économiques, seule la Chine affiche des chiffres de croissance positifs dans les projections de la CE : +1% en 2020 et +7,8% en 2021.

Zone euro et UE

Tant la zone euro que l'UE voient leurs perspectives de croissance pour 2020 très sensiblement révisées à la baisse. En comparaison avec le précédent rapport de conjoncture, les perspectives de croissance en 2020 sont fixées à -10,1% pour la zone euro et -9,9% pour l'UE. Sur base des projections du printemps de la CE, le PIB de la zone euro et de l'UE se contracterait de resp. 7,7% et 7,4%. Les projections d'été intermédiaires de la CE ajustent encore ces prévisions à la baisse, à -8,7% pour la zone euro et -8,3% pour l'UE. Le FMI, qui a publié ses « Perspectives de l'économie mondiale » à la fin du mois de juin, est encore plus pessimiste et table sur une croissance négative de -10,2% pour la zone euro.

Le rebond en 2021 serait spectaculaire, mais les perspectives de croissance sont systématiquement révisées à la baisse. Ainsi, dans le cadre de ses projections d'été, la CE revoit ses prévisions de croissance à la baisse (6,1% pour la zone euro et 5,8% pour l'UE). Selon le FMI, la croissance s'établirait à 6% dans la zone euro. Il reste toutefois à voir ce que le FMI annoncera dans ses « Perspectives de l'économie mondiale » d'octobre (pas encore publiées au moment où nous rédigeons ce rapport de conjoncture).

Ceci met un terme abrupt aux nombreuses années de croissance positive de l'économie européenne. Selon la Commission européenne, nous nous dirigeons vers une reprise en forme de U (l'une des autres possibilités était une forme en V). L'économie va subir un creux important. Le recul de la production et des investissements, combiné à une grande incertitude concernant l'emploi, les revenus et le chiffre d'affaires, conduit à cette conclusion.

L'économie mondiale connaîtrait une récession plus grave que lors de la crise financière. L'impact se fera sentir sur les marchés des matières premières (y compris le pétrole), les marchés financiers et le commerce international. En ce qui concerne le commerce international, la CE craint que les chaînes de valeur mondiales ne sortent meurtries de cette crise.

Dans les dernières études de conjoncture, l'évolution de l'emploi était généralement positive. Le taux de chômage dans la zone euro passerait maintenant de 7,5% en 2019 à 9,5% en 2020. Tout cela se déroule dans un contexte de faible inflation persistante. Les autorités de la zone euro et de l'UE constatent une augmentation considérable du déficit total des administrations publiques, qui passe de 0,6% en 2019 à 8,5% en 2020. Le ratio de la dette publique atteint un niveau jamais vu auparavant (103%).

Dans la situation actuelle, seuls les « downsides » (facteurs qui peuvent encore influencer négativement la situation) sont identifiés. Si elle continue à croître en gravité et en durée, la pandémie peut conduire à des mesures de protection plus strictes et plus durables. Le fonctionnement de la zone euro pourrait être mis à rude épreuve. Les économies ouvertes de l'UE pourraient être entravées par des formes de « démondialisation » et certains pays pourraient être tentés d'introduire des droits de douane et des taxes.

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 frappent également de plein fouet la Belgique et ses pays voisins. Les projections les plus récentes du Bureau fédéral du plan (BFP) sont plus pessimistes pour 2020 que le « forecast » de la Commission européenne. Alors que les projections du printemps de la CE tablent sur un recul de 7,2% du PIB belge en 2020, le BFP prévoit une contraction économique de 10,6%. La BNB prédit quant à elle une croissance économique de -9% pour la Belgique en 2020. Cela donne une vision nettement plus pessimiste de l'évolution du PIB en Belgique. À partir de 2021, la croissance rebondirait, mais pas suffisamment pour compenser la perte de 2020. La BNB table pour l'heure sur une reprise économique de +6,4% en Belgique en 2021, légèrement en dessous des prévisions de la CE dans ses projections du printemps (+6,7%).

L'inquiétude de la BNB quant à la vigueur du redressement économique en 2021 est cependant de plus en plus grande. En particulier, de nombreux analystes sont préoccupés par la confiance des consommateurs, qui a atteint en août 2020 son niveau le plus bas depuis 1985. La crainte de pertes d'emploi est très grande et omniprésente ; la crainte d'être touché par la pandémie et l'impossibilité de faire certaines dépenses, entre autres à cause des nombreuses mesures que les autorités ont dû prendre.

Sachant que la reprise de l'économie dépendra principalement de la relance de la consommation, la BNB considère que le scénario d'un redressement de l'économie en forme de racine carrée est de plus en plus probable. C'est une indication que l'économie subirait un ralentissement de croissance permanent en raison de la crise du coronavirus. Il est à noter que la probabilité de ce scénario sous forme de racine carrée est en hausse depuis quelques jours en raison de l'essor important de la deuxième vague de contamination en Belgique et dans l'UE.

Courbes de conjoncture et données de l'ERMG pour les entreprises papetières et graphiques et les maisons d'édition

Perte de chiffre d'affaires et raisons sous-jacentes

À partir du mois de mars, et en particulier en avril 2020, l'impact dramatique de la pandémie de coronavirus et des mesures de confinement sur la conjoncture dans le secteur graphique se fait durement ressentir. La vente de livres via des canaux physiques est en net recul. Certains produits graphiques, tels que la presse régionale gratuite et les prospectus publicitaires, disparaissent même temporairement de la scène. Le marché des journaux et des périodiques est confronté à une baisse considérable des recettes publicitaires. Pour 2020, une diminution des dépenses publicitaires de resp. 21% et 20% est prévue pour les journaux et les périodiques. En raison de la pandémie de coronavirus et des « multiples confinements », l'intérêt des consommateurs pour les canaux de vente numériques a augmenté et les publicités en ligne voient s'accroître leur part de marché.

Cette situation difficile ressort également d'une enquête menée à la mi-avril par Febelgra auprès de ses membres. La majorité (67,5%) des imprimeries interrogées sont confrontées à une baisse conséquente de plus de 50% du nombre de commandes. Les perspectives pessimistes pour le reste de l'année (82% des répondants s'attendent à une diminution des commandes à l'automne) sont confirmées par les résultats de l'enquête de conjoncture de la BNB en août, qui indiquent une baisse significative des commandes tant intérieures qu'étrangères, ce qui provoque un ralentissement considérable du rythme de production. Les perspectives de demande prudemment optimistes

stimulent les attentes en matière de prix et d'emploi. L'incertitude est grande quant à la concrétisation dans les faits de cette tendance positive.

Alors que le marché du papier graphique (dépliants et catalogues publicitaires, livres, journaux et périodiques, presse régionale gratuite, etc.) est en pleine hémorragie, le marché du papier d'emballage renaît, ce qui s'explique dans une large mesure par l'expansion accélérée du commerce électronique B2C en raison de la pandémie de coronavirus. Les producteurs de carton ondulé et d'emballages médicaux ont ainsi vu leurs commandes augmenter de manière considérable. Toutefois, ce stimulus positif sur le marché du papier et du carton d'emballage n'a pas été assez vigoureux que pour compenser la contraction du marché du papier graphique. La courbe de conjoncture lissée de l'industrie du papier et du carton, ainsi que des sous-secteurs, se caractérise en effet par un net repli au cours des huit premiers mois de 2020.

L'important ralentissement conjoncturel dans le secteur de l'édition et des entreprises papetières et graphiques est confirmé par les enquêtes de l'ERMG. L'enquête de septembre révèle une perte de chiffre d'affaires de 14% pour l'ensemble de l'économie belge. Le secteur du bois, du papier et du graphisme subirait durant la semaine du 22 septembre une perte de chiffre d'affaires de 6%, contre 52% au début des enquêtes le 30 mars. Le secteur réaliserait donc des performances supérieures à la moyenne de l'économie belge. Ces tendances générales peuvent toutefois dissimuler de grandes différences entre les sous-secteurs. Le manque de demande est préjudiciable au secteur papetier et graphique et ralentit l'activité économique. Les courbes de conjoncture lissées du secteur du papier et du carton et du secteur graphique ne présentent aucun changement de cap pour l'instant. Le secteur de l'information et des communications enregistre durant la semaine du 22 septembre une perte de chiffre d'affaires de 21%. Ce chiffre est en recul par rapport à l'enquête du 30 mars, lorsque le secteur présentait une diminution de 15% de son chiffre d'affaires.

La pénurie de la demande est de plus en plus souvent citée comme raison de la perte d'activité. Dans le secteur du bois, du papier et du graphisme, cette raison est invoquée de manière plus fréquente encore qu'en moyenne dans l'économie belge. En plus de la demande insuffisante, une proportion plus petite des entreprises du secteur du bois, du papier et du graphisme sont confrontées à des problèmes de liquidité. Ce manque de liquidités touche également les maisons d'édition. Une enquête auprès des membres de Boek.be révèle que 30% des entreprises ont des problèmes de liquidité en raison des paiements tardifs de leurs clients. Le secteur de l'information et des communications se heurte également, outre la pénurie de la demande, à des problèmes d'approvisionnement et à des difficultés découlant de l'interdiction de certaines activités commerciales.

Emploi et organisation du travail

Une entreprise interrogée sur trois déclare qu'elle fera davantage usage du télétravail à l'avenir par rapport à la période antérieure à la crise. De par la nature de ses activités, le secteur du bois, du papier et du graphisme est moins à même de recourir au télétravail (5%). Le secteur de l'information et des communications se prête en revanche très bien au télétravail, comme en témoigne la part supérieure à la moyenne de 20% de télétravailleurs.

Dans les secteurs du bois, du papier et du graphisme, le chômage économique temporaire se chiffre à 9% durant la semaine du 22 septembre, soit au-dessus de la moyenne belge de 6%. Entre la période d'avant la crise et la fin de cette année, le secteur prévoit une contraction de l'emploi de 3%, ce qui est conforme à la moyenne de l'économie belge. Il se peut toutefois que ces perspectives d'emploi sectoriel dissimulent d'importantes différences sous-sectorielles. Ainsi, les imprimeries, et par conséquent les producteurs de papier graphique également, sont touchées particulièrement durement par la crise du coronavirus. La courbe de conjoncture de l'industrie graphique laisse peu de place à l'incertitude à cet égard.

Dans le secteur de l'information et des communications, le pourcentage de chômeurs temporaires retombe à 3%. Le secteur table sur un statu quo du nombre d'emplois d'ici la fin de 2020, tandis que les entreprises interrogées prévoient encore une contraction de 5% fin mai. Ce secteur étant très vaste, aucune conclusion ne peut en être tirée pour le secteur de l'édition. Il est certain que la crise du coronavirus a accentué un certain nombre de problèmes dans le secteur de l'édition. Durant la première moitié de 2020, les maisons d'édition ont vu leur chiffre d'affaires diminuer, ont réduit leurs investissements et 5 maisons d'édition ont fait faillite. Reste à voir quel sera l'impact sur les données relatives aux travailleurs que l'ONSS doit encore publier. Dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des membres de Boek.be, 10% des entreprises interrogées ont déclaré que des licenciements seraient à terme inévitables.

L'inquiétude des chefs d'entreprise reste grande et déteint inévitablement sur leur propension à investir. Les entreprises interrogées estiment que leurs investissements durant l'année en cours seront inférieurs de 21% au niveau d'investissement habituel. Dans le secteur de l'édition et des entreprises papetières et graphiques également, les investissements ont fortement baissé au premier semestre 2020, de resp. 22%, 38,1% et 45,8% par rapport à la première moitié de 2019 (cf. Tableau 4-3). Un signal inquiétant pour l'économie belge est que les intentions d'investissement des entreprises interrogées resteront inférieures de 19% en 2021 au niveau normal d'investissement.

Généralités

L'économie est dans une situation très difficile. La Commission européenne souligne qu'il subsiste fondamentalement de nombreuses incertitudes dans les prévisions et les projections effectuées. De nombreuses questions restent sans réponse. Combien de temps dureront les « lockdowns » ? Quelle sera l'ampleur des mesures ? Avec quelle efficacité les politiques pourront-elles peser sur cette crise ? Que se passera-t-il en cas de résurgence de la maladie ?

Les évolutions conjoncturelles et les enquêtes de l'ERMG confirment que cette crise a une amplitude sans précédent et qu'elle n'épargne nullement le secteur de l'édition et les entreprises papetières et graphiques. En raison de cette crise, le secteur sera plus que jamais confronté à de nombreux défis. Les technologies disruptives et la mondialisation ont redessiné fondamentalement l'écosystème du secteur. À travers différentes stratégies d'innovation, le secteur tente de répondre aux défis posés par la réalité numérique. En outre, le maintien du pluralisme de l'information, la poursuite d'un « level playing field » et la sensibilisation du grand public aux initiatives durables du secteur sont des objectifs sectoriels importants. Les pouvoirs publics peuvent soutenir le secteur dans la réalisation de ces ambitions en lançant diverses initiatives politiques. Dans ce contexte, les membres de la CCS « Papier, Graphisme et Édition » ont publié différentes recommandations politiques et avis et ont rassemblé les plus importants d'entre eux dans leur [mémoire](#).

4 Annexes

4.1 *Évolution des prix de la pâte à papier et du papier*

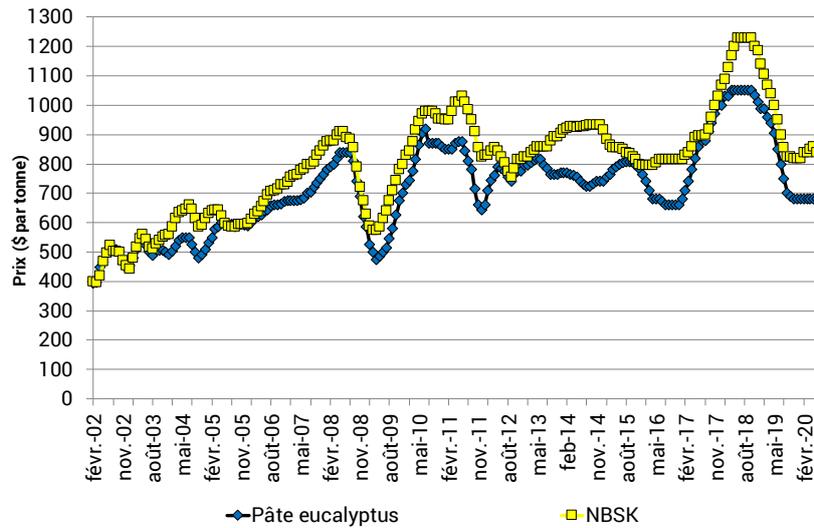
4.1.1 **Prix de la pâte à papier (Europe)**

Pour bien comprendre la dynamique des prix du papier, il est nécessaire de commencer par se pencher sur l'évolution des prix de sa principale matière première, à savoir la pâte à papier. Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution moyenne des prix de deux types de pâte importants sur le marché européen. La pâte NBSK ou Northern Bleached Softwood Kraft est constituée de pâte de bois à fibres longues qui donne au papier une grande résistance. La pâte d'eucalyptus, à fibres courtes, est la variante traditionnellement la moins chère des deux types de pâte à papier.

L'analyse des évolutions du prix des deux produits nous permet de constater qu'elles ont été très similaires entre 2002 et le premier trimestre 2013. Du deuxième trimestre 2013 à la fin de l'année 2016, l'évolution du prix des deux types de pâte à papier connaît une tendance inverse. Fin 2013 et fin 2015 constituent des moments charnières, car l'incitation à remplacer la pâte NBSK, traditionnellement plus chère, par sa variante à l'eucalyptus, habituellement meilleur marché, disparaît. Le faible écart de prix entre les deux pâtes entraîne un glissement de la demande sur le marché de la pâte à papier, ce qui peut expliquer en partie la baisse de prix ultérieure de la pâte d'eucalyptus et la hausse de prix de la pâte NBSK. Lorsque la différence de prix entre les deux types de pâte augmente à nouveau, l'incitation à acheter plus de pâte d'eucalyptus revient, poussant le prix à la hausse. De 2017 à la mi-2018, la demande est forte à la fois pour la pâte d'eucalyptus et la pâte NBSK, ce qui tire fortement vers le haut le prix des deux types de pâte à papier. Au premier semestre de 2018, une pénurie sur le marché de l'offre de pâte NBSK a fait grimper le prix de celle-ci à un niveau nettement supérieur à celui de la pâte d'eucalyptus. Le prix des deux pâtes atteint en octobre 2018 un niveau plafond suivi d'une forte diminution. Cet effet prix résulte d'une demande plus faible, qui est renforcée par une offre accrue de pâte à papier¹². Fin 2019, le prix plancher est atteint, et le prix des deux types de pâte se stabilise plus ou moins au niveau de la fin 2016. En juillet 2020, le prix moyen de la pâte d'eucalyptus et de la pâte NBSK s'élève respectivement à 680 dollars et 840 dollars la tonne.

¹² RISI, PPI Europe juillet et octobre 2018, juillet 2019

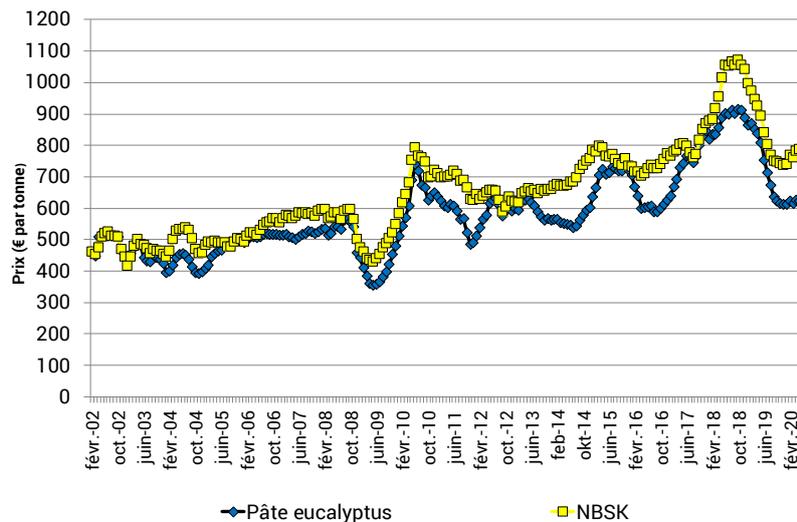
Graphique 4-1 : Évolution des prix de la pâte à papier (en \$/tonne)



Source : RISI

Dans le courant de 2016, l'euro se déprécie face au dollar. Il s'ensuit que la baisse du prix de la pâte d'eucalyptus se marque davantage en euros qu'en dollars. En 2017, cet effet est atténué par l'appréciation de l'euro. Cela se traduit pour les deux types de pâte en une augmentation de prix plus forte en dollars qu'en euros. C'est l'inverse qui se produit en 2018, lorsque l'effet prix est plus prononcé en euros. Ceci s'explique par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar durant la même période. En 2019, la dépréciation de l'euro par rapport au dollar n'a aucun effet sur la baisse de prix des deux types de pâte à papier en euros. La diminution du prix est même davantage marquée en dollars. Durant les sept premiers mois de 2020, le prix moyen des deux types de pâte à papier se stabilise pratiquement ; à la fin de cette période, l'écart entre les deux prix s'élève à 160 dollars (140 euros) la tonne.

Graphique 4-2 : Évolution des prix de la pâte à papier (en €/tonne)



Source : RISI

4.1.2 Vieux papiers

En dehors de la pâte vierge, le papier est également produit à partir de pâte recyclée à base de vieux papiers. L'évolution du prix des vieux papiers dans les pays voisins est indicative des prix en Belgique. Nous l'analysons donc dans le Graphique 4-3.

Les prix ont longtemps été assez stables (période 2013-2014). Ensuite, ils ont commencé à augmenter progressivement dans les années qui ont suivi et dans la première moitié de 2017. La forte dépréciation de l'euro par rapport au dollar en 2014 et début 2015 et la persistance de ce cours euro/dollar plus bas dans le courant de 2015-2016 ont probablement joué en faveur des exportateurs européens de vieux papiers. Les exportations vers la Chine ont elles aussi fortement progressé depuis décembre 2014, mais cette hausse résulte essentiellement d'une vague de réapprovisionnement des entreprises chinoises¹³. Septembre 2017 aura toutefois marqué un tournant dans cette tendance haussière. Les prix appliqués dans tous les pays voisins ont fortement accusé le coup et un retournement de situation ne se dessine que depuis avril 2018, celui-ci n'étant toutefois que temporaire. À partir de 2019, les prix affichent à nouveau une tendance à la baisse. Une cause importante de cette forte baisse de prix des vieux papiers est le durcissement de la politique d'importation de la Chine en matière de déchets de papier. Le pays a en effet décidé que le taux de contamination des déchets de papier ne devait plus dépasser 0,5%, tandis que la norme européenne s'élève à 1,5%. Si le taux de contamination des vieux papiers et cartons en Europe et en Belgique ne répond pas à cette exigence, les déchets arrivent sur le marché européen et entraînent une suroffre et une pression baissière sur les prix. Alors que la Chine avait acheté 28 millions de tonnes de vieux papiers en Europe en 2018, les exportations de vieux papiers européens vers la Chine se sont repliées à moins de 6 millions de tonnes en 2019. L'Europe collecte chaque année 56 millions de tonnes de vieux papiers¹⁴, mais elle dispose d'une capacité insuffisante pour recycler elle-même ces grands stocks de vieux papiers. Selon les fédérations sectorielles belges Go4Circle et COBEREC, un surplus de huit millions de tonnes de papier a été collecté par rapport aux besoins de l'industrie papetière européenne.

La Belgique a pour sa part un excédent annuel d'environ 700 000 tonnes. Selon J. Vermoesen (Coberec), les entreprises belges doivent se contenter en 2018 de la moitié du prix qu'elles obtenaient auparavant pour les vieux papiers. Sa crainte de prix négatifs¹⁵ se concrétise au vu des prix allemands des vieux papiers pour la période 2018-2019. La baisse continue des prix des vieux papiers dans tous les pays voisins rend la moyenne des prix négative au premier trimestre 2020. Les coûts dépassent les bénéfices, ce qui oblige les recycleurs de papier à faire payer l'enlèvement des vieux papiers. Malgré une amélioration temporaire des prix au deuxième trimestre 2020, la baisse tendancielle se poursuit ensuite. En Allemagne, les prix des vieux papiers redeviennent négatifs.

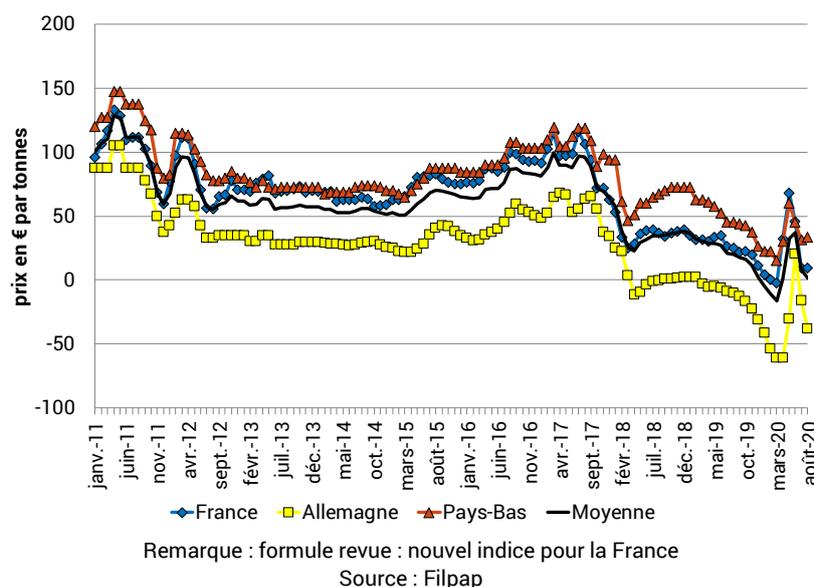
¹³ La lettre du papier, n° 418

¹⁴ <https://printmatters.nl/nieuws/2020/01/06/probleem-china-wil-ons-oud-papier-niet-meer>

¹⁵ De Tijd (20/02/2018), « Chinese afvalban doet prijzen oud papier crashen », consultable via :

<https://www.tijd.be/ondernemen/grondstoffen/chinese-afvalban-doet-prijzen-oud-papier-crashen/9984289.html>

Graphique 4-3 : Évolution des prix des vieux papiers dans les pays voisins et moyenne (mêlés, rendus usine) – formule revue



4.1.3 Prix du papier (Allemagne)

Étant donné que les prix allemands du papier peuvent être utilisés comme référence pour les prix belges, nous allons examiner plus en détail l'évolution des prix du papier (graphique et d'emballage) allemand. Alors que les prix moyens du papier en Allemagne avaient suivi une évolution principalement baissière au cours du premier semestre 2015, cette tendance s'est inversée à partir du deuxième semestre. En dépit d'un léger creux en 2016 (à partir d'avril), la moyenne des prix du papier en Allemagne entame une remontée dès février 2017. Fin 2018, cette hausse commence progressivement à se fissurer et en 2019, les prix du papier s'inscrivent dans une tendance baissière. L'évolution moyenne des prix du papier d'emballage explique en grande partie cette tendance. La légère baisse des prix moyens du papier graphique en 2019 est en effet beaucoup moins prononcée. Au cours des cinq premiers mois de 2020, les prix du papier graphique affichent une tendance à prédominance négative, tandis que les prix du papier et du carton d'emballage enregistrent à partir du mois de mars une amélioration prudente. Cette tendance n'est cependant pas systématique pour chaque variété de papier prise séparément. C'est pourquoi il est intéressant d'observer les évolutions des prix des différents papiers chacun de leur côté.

Papier graphique

Papier journal standard (45 g)

Nous nous penchons d'abord sur l'évolution des prix du papier journal en Allemagne. Après quatre premiers mois stables, le prix du papier plonge en mai 2015. Au cours du deuxième semestre 2015, le prix du papier ne parvient pas à inverser la tendance. Il reste scotché à 420 euros la tonne. Cette baisse de prix indique que le marché du papier journal est alors en proie à une surcapacité consécutive à la part croissante des lecteurs numériques, à la tendance à des formats plus petits et à la diminution du nombre de pages par exemplaire. Combinée à la hausse des coûts des matières premières (augmentation du prix du papier destiné au recyclage¹⁶), cette évolution pèse sur les marges des

¹⁶ RISI, PPI Europe juillet 2015

producteurs de papier. À partir de septembre 2017, le prix des vieux papiers commence toutefois à baisser fortement, ce dont profitent les producteurs de papier journal. En février 2018, le prix du papier journal allemand augmente une première fois, avant de connaître deux nouvelles hausses en juillet 2018 et janvier 2019 pour s'établir à 540 euros/tonne. En raison de fermetures de capacité au cours de la période 2016-2017, l'offre a diminué plus fortement que la demande, plaçant les producteurs de papier dans une position de négociation confortable. Ces derniers profitent en outre de la forte demande de papier journal en provenance de la Chine, de l'Inde, du Moyen-Orient et de l'Afrique, ce qui crée une pression à la hausse supplémentaire sur les prix¹⁷. En juillet 2019, il y a cependant un revirement que certains acheteurs avaient déjà anticipé. En raison des hausses continues des prix, la demande de papier journal s'est partiellement repliée. L'augmentation des prix en janvier 2019 a affecté le secteur européen de l'impression et de l'édition. C'est d'autant plus vrai que le secteur est déjà confronté à des difficultés du côté des recettes (baisse des volumes d'impression et de lecteurs, des recettes publicitaires...) et fait face à des défis majeurs dans le contexte numérique actuel¹⁸. Durant la période juillet 2019-mai 2020, le prix du papier journal européen se replie à 470 euros/tonne.

Papier couché avec bois (LWC offset 60 g)

Le papier LWC est utilisé dans les revues et publicités et occupe un segment sensible à la conjoncture. Après avoir baissé en janvier 2015, le prix du papier magazine couché avec bois (LWC) en Allemagne se stabilise au cours du premier semestre 2015. Il est possible qu'une réduction de la surcapacité de production des usines à papier en Europe ait joué un rôle dans cette évolution¹⁹. Avec l'amélioration de la conjoncture dans le secteur graphique, la demande de papier graphique a augmenté au deuxième semestre 2015, et avec elle le prix du papier. En 2016, le prix du papier connaît cependant une diminution à partir du mois de mai pour ensuite conserver un niveau stable dans le courant de 2017. En raison de la pénurie sur le marché du papier SC en 2018, la demande de papier couché avec bois allemand augmente. Au premier semestre 2019, le prix continue à augmenter pour atteindre 685 euros la tonne en juin 2019²⁰. Conformément à l'évolution des prix du papier journal, la demande ainsi que le prix du papier LWC ont reculé en juillet 2019 en réaction à la hausse continue des prix au cours de la période écoulée. La baisse s'est poursuivie au deuxième semestre 2019 et au cours des cinq premiers mois de 2020. En mai 2020, le prix d'une tonne de papier LWC s'élève à 617,5 euros.

Papier couché sans bois (coated woodfree reels 100 g)

Le papier couché sans bois (CWF) allemand est utilisé, tout comme le papier couché avec bois, dans les périodiques et les catalogues. Après un premier semestre 2015 en retrait, le prix du papier augmente à nouveau au deuxième semestre. Mais dans la période de mai à octobre 2016, le prix du papier diminue à nouveau pour ensuite se stabiliser jusqu'au mois d'avril 2017. Depuis mai 2017, le prix du papier CWF allemand n'a cessé de s'accroître. C'est entre autres la conséquence d'une réduction de l'offre de papier couché sans bois asiatique sur le marché européen et international. Les motivations du secteur en Asie sont à chercher dans les prix plus élevés du papier sur le marché local, le coût accru du transport et la crainte de droits antidumping²¹. En 2018 et au premier trimestre 2019, le prix du papier couché sans bois allemand continue à augmenter jusqu'à atteindre son niveau plafond en avril 2019, à 750 euros la tonne. Durant les trimestres qui suivent, la demande plus faible impacte le prix, qui redescend à 700 euros par tonne en septembre 2019. Les producteurs de papier

¹⁷ RISI, PPI Europe juillet 2018

¹⁸ RISI, PPI Europe avril 2019

¹⁹ CCE 2015-0285

²⁰ RISI, PPI Europe 15 février 2018

²¹ RISI, PPI Europe 15 juin 2017

CWF ne sont plus en mesure de répercuter les prix plus élevés des intrants (énergie, transport, produits chimiques) sur leurs clients, ce qui exerce une pression sur leurs marges bénéficiaires.

Tous les prix des intrants n'augmentent pas ; ainsi, une diminution du prix de la pâte à papier a un effet à la baisse sur les coûts du producteur de papier²². Durant la période de janvier à mai 2020, le prix du papier journal européen se replie aussi légèrement à 690 euros/tonne.

Papier non couché sans bois (feuilles offset 80 g, A4 Copy B-grade 80 g, A4 Copy C-grade 80 g)

Le papier non couché sans bois est utilisé dans le papier de bureau et pour l'impression offset. Les différents types de papier allemand qui font partie du groupe « papier non couché sans bois » (feuilles offset 80 g, A4 Copy B-grade 80 g, A4 Copy C-grade 80 g) affichent pour l'essentiel une tendance similaire. C'est pourquoi nous les examinons ensemble.

Les producteurs de papier avaient déjà indiqué auparavant que des hausses de prix seraient nécessaires pour retrouver une situation financière saine²³. Si l'on fait abstraction de la baisse enregistrée au second semestre 2016 et au début de 2017, ils parviennent également à négocier au cours de la période 2015-2017 des prix plus élevés pour leur offre de papier non couché sans bois. Les prix du papier continuent de grimper en 2018 et au premier trimestre 2019, après quoi la tendance à la hausse s'inverse. En mai 2020, les prix par tonne des feuilles offset, A4 Copy B-grade et A4 Copy C-grade s'élèvent respectivement à 815, 905 et 845 euros.

Papier et carton d'emballage

Le prix moyen du papier et du carton d'emballage est resté quasiment stable au cours du premier semestre 2015. Au deuxième semestre, l'offre et la demande semblent plus équilibrées, ce qui a permis un redressement du prix moyen du papier. Celui-ci se fonde surtout sur une forte demande²⁴. À partir de 2017 jusqu'en septembre 2018, le prix du papier d'emballage connaît une augmentation constante. La demande de papier d'emballage augmente sous l'influence du succès de l'e-commerce et de l'augmentation du nombre de livraisons à domicile d'articles commandés en ligne. Depuis octobre 2018, les prix sont cependant sous pression en raison d'une offre excédentaire, de niveaux de stock élevés et d'une demande atone²⁵. À la fin du premier trimestre 2020, le prix du papier et du carton d'emballage bénéficie d'un stimulus haussier. Une explication possible se situe dans l'intensification du commerce en ligne, laquelle est largement influencée par la crise du coronavirus. Elle engendre une augmentation des livraisons à domicile et, par conséquent, de la demande et du prix du papier et du carton d'emballage. L'évolution des prix pouvant varier en fonction du type de papier, nous examinons également ces types de papier séparément.

Papier d'emballage à base de fibres recyclées ou d'OCC (Testliner 2 et 3)

Comme les différents types de papier d'emballage à base de fibres recyclées ou d'OCC présentent une évolution des prix similaire en Allemagne, nous les examinons conjointement. L'année 2015 a démarré calmement ; les prix sont restés inchangés. Les vendeurs ne parviennent pas à imposer une hausse de prix. La grande disponibilité de papier sur le marché confère aux acheteurs un pouvoir de négociation important²⁶. Au deuxième semestre, les prix restent stables, à l'exception de la hausse en juillet 2015. Dans le courant de 2016 (février - fin 2016), on a cependant assisté à une diminution de

²² RISI, PPI Europe mai et juin 2019

²³ CCE 2015-1344

²⁴ RISI, PPI Europe septembre 2015

²⁵ RISI, PPI Europe mai 2019

²⁶ RISI, PPI Europe, 13/05/2015

prix pouvant s'expliquer par une croissance de l'offre de papier consécutive à des accroissements de la capacité et à la nervosité y afférente dans le chef des producteurs à l'égard d'une éventuelle détérioration de la situation sur le marché²⁷. Cette nervosité disparaît toutefois rapidement et la période qui suit connaît une forte augmentation des prix. Au premier trimestre 2017, une demande robuste sur les marchés intérieur et extérieur et, en parallèle, une limitation inattendue de l'offre entraînent les prix vers le haut²⁸. Les prix poursuivent leur progression dans le courant de 2017 et de 2018, atteignant leur niveau le plus élevé depuis 2014. À partir de novembre 2018, cette tendance haussière s'inverse toutefois, et cette évolution négative se poursuit également dans le courant de 2019. Il y a une forte pression concurrentielle entre les producteurs et les prix se normalisent²⁹. Toutefois, entre mars et mai 2020, on observe une hausse des prix des Testliner 2 et 3, très probablement en raison de l'augmentation du commerce en ligne pendant la crise du coronavirus. Le nombre de livraisons à domicile augmente, ce qui entraîne une hausse de la demande et du prix du papier et carton d'emballage. Le déclenchement de la crise sanitaire et la fermeture temporaire des magasins physiques le 18 mars, qui a duré près de 2 mois, n'y sont pas étrangers. Les prix des Testliner 2 et 3 atteignent respectivement 497,5 et 472,5 euros par tonne en juillet 2020.

Papier d'emballage à base de pâte « softwood » (unbleached kraftliner 175 g, white-top kraftliner 140 g)

Hormis l'augmentation en septembre, le prix du papier d'emballage kraftliner non blanchi allemand connaît en 2015 une tendance assez stable. Cela indique un marché bien équilibré. Au premier trimestre 2016, le prix baisse légèrement sous la pression des acheteurs. En vue de la mise en service de capacités de production supplémentaires par Stora Enso, les acheteurs sont en bonne position pour négocier des prix plus bas avec les producteurs de papier concurrents.³⁰ Après une légère hausse en juillet 2016, le prix se stabilise pour le reste de l'année. À partir de mars 2017, l'étroitesse du marché (demande résiliente et offre insuffisante des volumes d'exportation) tire les prix vers le haut³¹. Cette hausse de prix se poursuit jusqu'en février 2018, après quoi le prix se stabilise. Depuis décembre 2018, le prix a progressivement diminué pour se fixer à 585 euros par tonne jusqu'à la fin 2019. En plus d'une demande en recul et d'une offre excédentaire, les fournisseurs étrangers exercent une pression concurrentielle supplémentaire sur les producteurs allemands de papier d'emballage kraftliner non blanchi. Cela se traduit par une baisse plus importante du prix de la variante non blanchie par rapport à la variante blanchie. Début 2020, le prix du papier d'emballage kraftliner non blanchi allemand se stabilise, puis affiche un stimulus haussier en avril. Cette hausse s'explique probablement par l'intensification de l'e-commerce et des livraisons à domicile pendant la crise du coronavirus (cf. ci-dessus). Le prix du papier d'emballage kraftliner non blanchi allemand s'élève en mai 2020 à 605 euros/tonne.

Sur le marché allemand du papier d'emballage kraftliner blanchi, les prix sont restés quasiment inchangés au premier semestre 2015. Durant le deuxième semestre, les prix augmentent en septembre avant de se stabiliser à nouveau. Des arrêts temporaires de capacité pour cause d'entretien ne déséquilibrent pas le marché puisque les fournisseurs ont constitué suffisamment de stocks pour assurer la continuité des livraisons. Début 2016, les acheteurs cherchent à négocier des prix inférieurs et au vu de la baisse de prix au premier semestre, ils semblent y être parvenus³². Ce n'est cependant que de courte durée, car à partir d'août 2016 le prix du papier d'emballage Kraftliner blanchi grimpe continuellement jusqu'en octobre 2018. Depuis décembre 2018, nous observons toutefois les premiers effets à la baisse de l'offre excédentaire combinés à une demande plus faible,

²⁷ RISI, PPI Europe 17/11/2017

²⁸ RISI, PPI Europe 18/05/2017

²⁹ RISI, PPI Europe, jeudi 14 novembre 2019

³⁰ RISI, PPI Europe novembre 2015

³¹ RISI, PPI Europe 16/02/2017

³² RISI, PPI Europe novembre 2015

ce qui entraîne une diminution des prix. Le prix du papier d'emballage kraftliner blanchi s'établit ainsi à 762,50 euros la tonne en décembre 2019. Au cours des cinq premiers mois de 2020, le prix se stabilise à 757,50 euros la tonne.

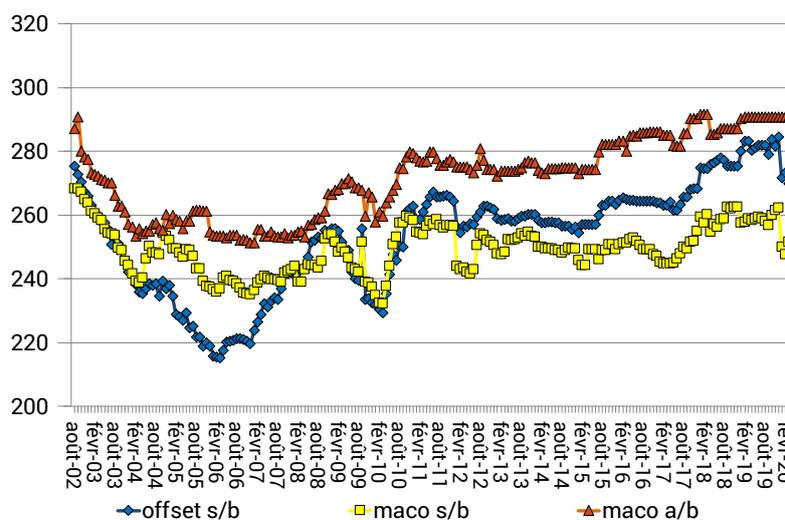
4.1.4 Prix du papier (Belgique)

La baisse des prix allemands du papier couché avec et sans bois (≈maco m/h et maco z/h) au deuxième semestre 2016 et début 2017 s'exprime aussi dans les prix belges du papier, même si pour le papier couché avec bois belge, elle ne se ressent que début 2017. Cela provient du fait que les prix du papier en Belgique dépendent de contrats à long terme qui fixent les prix pour une période donnée. De la mi-2017 au premier trimestre 2019 inclus, les prix allemands de ces types de papier recommencent à grimper et cela se traduit aussi dans les indices belges des prix du papier, même si le papier couché avec bois accuse à nouveau un léger retard. Le prix du papier couché sans bois allemand commence progressivement à diminuer à partir de mai, et cette pression baissière s'exerce un peu plus tard, à savoir en juillet 2019, sur le prix du papier couché avec bois allemand. Cette tendance négative ne se répercute pas (encore) en 2019 sur les indices belges des prix du papier. Début 2020, le prix du papier couché sans bois belge affiche cependant une tendance à la baisse. Le prix du papier couché avec bois belge se stabilise durant les cinq premiers mois de 2020 ; il est probable que l'effet à la baisse sur le prix se manifestera dans la deuxième moitié de l'année.

La baisse de prix du papier offset sans bois allemand au deuxième semestre 2016 et début 2017 débouche sur une modération de l'indice belge des prix du papier. À partir de la mi-2017, l'indice des prix du papier offset sans bois belge suit cependant la trajectoire ascendante de son pendant allemand. La reprise des prix européens et belges du papier serait le résultat d'un meilleur équilibre entre la demande et l'offre de papier. En réponse à la demande en baisse, les producteurs de papier ont réduit leur offre. En outre, l'Extrême-Orient est de plus en plus perçu comme un marché lucratif pour l'exportation de papier. Cela crée dès lors une rareté sur le marché européen et pousse les prix vers le haut³³. Toutefois, à partir du deuxième trimestre 2019, la demande de papier graphique allemand s'affaiblit en raison des révisions à la hausse continues des prix. Ceci a un effet sur les prix allemands du papier offset sans bois. Comme on s'y attendait, l'indice belge des prix du papier offset sans bois suit un peu plus tard et enregistre une baisse début 2020.

³³ Plus d'informations consultables via : <https://papercm.com/papierprijzen-2018-plafond/>

Graphique 4-4 : Évolution des indices de prix du papier



Source : Febelgra (01-01-1973 = 100)

4.2 Chiffre d'affaires

L'amélioration de la conjoncture dans le secteur du papier et du carton depuis mi-2016 n'a eu aucun effet positif sur le chiffre d'affaires la même année. En 2017 en revanche, le chiffre d'affaires du secteur du papier et du carton augmente de 4,6% par rapport à 2016 (cf. Tableau 4-1). Aussi bien le secteur de la transformation du papier et du carton (17.2) que celui de la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton (17.1) y contribuent. En 2018, le chiffre d'affaires reste assez stable dans le secteur de la pâte et du papier (0,4%). La hausse du chiffre d'affaires dans le secteur de la transformation du papier et du carton a plus que compensé la baisse du chiffre d'affaires dans le secteur de la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton. En 2019, les deux sous-secteurs voient leur chiffre d'affaires baisser, avec pour effet une diminution de 7,1% du chiffre d'affaires du secteur de la pâte, du papier et du carton. Le ralentissement conjoncturel observé dans les deux sous-secteurs n'y est pas étranger. Le secteur de la fabrication de papier et carton enregistre la plus forte baisse (-14,8%). Le recul de la production de pâte à papier et de papier graphique en 2019 est un facteur explicatif possible.

Les chiffres d'affaires du secteur du papier et du carton, et en particulier de l'industrie de fabrication du papier et du carton (NACE 17.1), ont été corrigés pour la période 2014-2018. Cette correction était nécessaire en raison d'une reclassification d'un groupe de sociétés appartenant au secteur de la pâte, du papier et du carton. Cela entraîne toutefois une rupture dans l'historique des chiffres d'affaires avant et après 2014.

Tableau 4-1: Évolution du chiffre d'affaires brut – en millions d'euros

Année	Pâte à papier, papier et carton 17.1	Articles en papier et carton 17.2	Total industrie du papier 17	Editions 58.1*	Imprimeries et activités annexes 18.1	Reproduction de médias enregistrés 18.2	Total industrie du secteur graphique 18 + 58.1
2005	2.096,2	2.535,8	4.632,0	3.217,5	3.329,7	41,5	6.588,7
2009	1.178,7	2.731,8	3.910,5	3.274,0	3.130,3	26,6	6.430,9
2013	1.258,7	3.604,1	4.862,8	3.040,1	2.795,0	17,0	5.852,1
2014	1.697,3	3.924,9	5.622,2	3.172,1	2.842,1	20,2	6.034,4
2015	1.708,3	3.872,0	5.580,3	3.300,7	2.643,8	20,4	5.964,9
2016	1.599,5	3.797,1	5.396,6	2.977,8	2.476,8	22,0	5.476,6
2017	1.756,0	3.887,8	5.643,8	2.781,8	2.534,1	20,5	5.336,4
2018	1.706,3	3.958,2	5.664,5	2.571,3	2.571,0	21,0	5.163,3
2019	1.453,4	3.809,0	5.262,4	2.527,1	2.699,4	22,3	5.248,8
2tr 2020	641,7	1.896,4	2.538,1	1.069,1	1.154,3	12,1	2.235,5
2tr 2019	749,5	1.903,2	2.652,7	1.211,1	1.345,9	8,6	2.565,6
2015/2014	0,6%	-1,3%	-0,7%	4,1%	-7,0%	1,0%	-1,2%
2016/2015	-6,4%	-1,9%	-3,3%	-9,8%	-6,3%	7,8%	-8,2%
2017/2016	9,8%	2,4%	4,6%	-6,6%	2,3%	-6,8%	-2,6%
2018/2017	-2,8%	1,8%	0,4%	-7,6%	1,5%	2,4%	-3,2%
2019/2018	-14,8%	-3,8%	-7,1%	-1,7%	5,0%	6,2%	1,7%
2tr 2020/ 2tr 2019	-14,4%	-0,4%	-4,3%	-11,7%	-14,2%	40,7%	-12,9%
2019/2005	-30,7%	50,2%	13,6%	-21,5%	-18,9%	-46,3%	-20,3%

* NACE 58.1 : chiffres corrigés à partir du 4^e trimestre 2018 sur la base des estimations du SPF Économie

Source : Statbel sur la base des déclarations à la TVA (les données des deux dernières années doivent être considérées comme étant provisoires et sont susceptibles d'être revues)

Dans le secteur des entreprises graphiques et de l'édition, la hausse du chiffre d'affaires de 2014 semble s'apparenter à un phénomène unique. Entre 2015 et 2018 inclus, le secteur ne parvient plus à relever son niveau de chiffre d'affaires. En 2019, le secteur enregistre toutefois une légère hausse de chiffre d'affaires de 1,7%, laquelle est attribuable exclusivement à la contribution positive du secteur de l'imprimerie, qui voit son chiffre d'affaires progresser de 5%. Le secteur de l'édition est en difficulté à partir de 2016 et voit son chiffre d'affaires diminuer depuis lors. En 2019, la baisse de chiffre d'affaires est de 1,7%.

Les maisons d'édition font face à une vive concurrence et cela se ressent également dans les chiffres d'affaires. À l'échelon national, leurs sites web d'actualité doivent concurrencer les sites des radiotélévisions publiques qui diffusent gratuitement des contenus écrits similaires. À l'échelle internationale, elles sont confrontées aux grandes plateformes numériques qui s'arrogent une part toujours plus grande des revenus publicitaires. Le secteur éprouve dès lors des difficultés à développer un modèle de création de revenus durable et rentable sur le marché des activités de marketing en ligne³⁴. En revanche, les imprimeries ont généré un chiffre d'affaires plus important en 2017, 2018 et 2019 (5%). Selon le « Global Trends Report 2017³⁵ » et le « Global Trends Report 2018³⁶ » de Drupa, le secteur graphique est progressivement en voie de rétablissement. Vu que les baisses de prix et le rétrécissement des marges bénéficiaires restent des réalités dans le secteur, la hausse du

³⁴ (CCE 2018/0504), « Vers un secteur de l'édition durable en Belgique », 28 février 2018, consultable via : <http://www.ccecarb.fgov.be/txt/fr/doc18-504.pdf>

³⁵ Consultable via :

https://www.drupa.com/cgibin/md_drupa/lib/pub/tt.cgi/5th_drupa_Global_Trends_Report_reflects_positive_mood_in_the_printing_industry.html?oid=40922&lang=2&ticket=g_u_e_s_t

³⁶ https://www.drupa.com/en/Press/Global_Trends/Global_Trends_Overview

chiffre d'affaires peut sans doute s'expliquer par une plus grande production d'imprimés, en réponse à une augmentation de la demande extérieure³⁷.

L'espoir d'une reprise dans le secteur graphique est toutefois anéanti en 2020 suite au déclenchement de la pandémie de coronavirus. La fermeture temporaire des magasins « non essentiels » pendant la période du 18 mars au 11 mai 2020 inclus a un impact négatif sur les imprimés commerciaux, le volume publicitaire, les imprimés associatifs... Il en résulte au premier semestre 2020 une perte de chiffre d'affaires de 14,2% dans le secteur de l'imprimerie. Ces pertes de chiffre d'affaires considérables touchent également les maisons d'édition. Au premier semestre 2020, les maisons d'édition réalisent 11,7% de chiffre d'affaires en moins qu'au premier semestre 2019. Le secteur souffre, entre autres, de la perte de recettes publicitaires, de la forte réduction de la diffusion des revues culturelles et locales en raison de la paralysie de la vie publique et du report ou de l'annulation de titres de livres.

4.3 Production et investissements

Production

Dans la période 2016-2018, on produit davantage de pâte à papier vierge, tandis que la production de papier et de carton diminue (cf. Tableau 4-2). L'excédent de pâte à papier vierge est soit conservé en réserve, soit exporté. En 2018, les producteurs de pâte à papier ont en effet eu davantage recours à cette possibilité d'exportation (cf. Tableau 4-4). En 2019 et au cours des huit premiers mois de 2020, la production de pâte à papier diminue de respectivement 12,3% et 18%. C'est une réaction possible à la baisse de la demande intérieure et à la diminution de l'intérêt étranger pour notre pâte à papier (cf. Tableau 4-4).

Outre la pâte vierge, la pâte recyclée est de plus en plus utilisée comme matière première dans la fabrication de papier et de carton. Depuis 1990, celle-ci connaît un succès croissant en Belgique³⁸. Selon les chiffres du Paper Chain Forum, 50% des fibres de bois contenues dans le papier sont déjà issues du recyclage. Un essor constant qui s'inscrit dans une tendance à porter une plus grande attention à l'environnement et à rechercher davantage des produits respectueux de l'environnement. Outre le recyclage, l'efficacité énergétique joue un rôle essentiel dans la durabilisation du processus de production du papier et du carton. Ainsi, les émissions de CO2 pour la production d'un kilo de papier ont baissé de 40% en l'espace de vingt ans et la consommation d'eau a diminué de plus de moitié en trente ans (56%)³⁹.

Le pessimisme à propos du développement économique des activités graphiques freine la production de papier de bureau et de papier graphique. Le recul de la production de pâte à papier en 2019 et au cours des huit premiers mois de 2020 est exclusivement imputable à la moindre production de papier graphique (papier journal, papier d'écriture et papier d'impression - -14,5% en 2019, -15,7% durant la période janvier-août 2020). La production de papier d'emballage et à usage ménager s'accroît de 2,6% en 2019 et de 1,9% durant les huit premiers mois de 2020. Dans la chaîne de valeur du secteur papetier et graphique, ce sont surtout les producteurs de papier graphique et leurs clients (imprimeurs commerciaux, éditeurs) qui sont en difficulté. Les quotidiens, les hebdomadaires et les publicités

³⁷ Enquête de conjoncture de la BNB juin et août 2019

³⁸ <http://www.cobelpa.be/fr/pu19.html>

³⁹ Paper Chain Forum : Papier, Mythes et réalités 2017

imprimées souffrent de la concurrence des alternatives numériques, qui sont en plein essor depuis le déclenchement de la pandémie de coronavirus.

Tableau 4-2 : Production de pâte à papier et de papier en Belgique (en tonnes) - chiffres annuels

	2007	2009	2011	2013	2015	2017	2018	2019	8m 2019	8m 2020	%2009/ 2007	%2011/ 2009	%2013/ 2011	%2013/ 2015	%2017/ 2015	%2018/ 2017	%2019/ 2018	%8m 2020/ 8m 2019
Pâte à papier*	513.425	471.433	503.352	500.623	492.197	501.103	516.041	452.679	299.663	245.724	-8,2%	6,8%	-0,5%	-1,7%	1,8%	3,0%	-12,3%	-18,0%
Papier de presse/d'écriture/graphique	1.481.652	1.298.092	1.427.210	1.419.557	1.511.384	1.418.662	1.352.825	1.156.699	758.014	638.780	-12,4%	9,9%	-0,5%	6,5%	-6,1%	-4,6%	-14,5%	-15,7%
Papier et carton d'emballage + papier sanitaire/ménager et	487.908	498.093	533.391	561.755	610.480	604.748	593.650	609.123	406.788	414.471	2,1%	7,1%	5,3%	8,7%	-0,9%	-1,8%	2,6%	1,9%
Total papier et carton	1.969.560	1.796.185	1.960.601	1.981.312	2.121.864	2.023.410	1.946.475	1.765.822	1.164.802	1.053.251	-8,8%	9,2%	1,1%	7,1%	-4,6%	-3,8%	-9,3%	-9,6%

* à l'exception de la pâte à papier recyclée

Source : Cobelpa

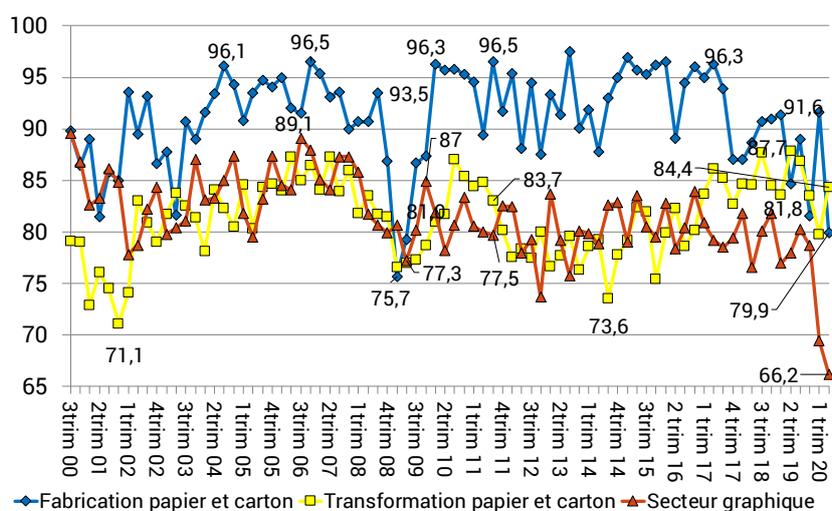
La demande de papier et carton d'emballage s'est accrue suite au succès de l'e-commerce et à l'augmentation du nombre de livraisons à domicile d'articles commandés en ligne. En 2019, 2,6% de papier d'emballage et à usage ménager a été produit en plus, ce qui contraste nettement avec la baisse de production du papier graphique. La hausse de production de papier d'emballage et à usage ménager s'est poursuivie au cours des huit premiers mois de 2020 (+1,9%). Les producteurs de papier répondent ainsi à la demande accrue de papier et de carton d'emballage. En raison de la pandémie de coronavirus et des confinements, l'intérêt des consommateurs pour le commerce électronique ne cesse de croître. Le nombre croissant de livraisons à domicile d'articles commandés en ligne stimule le marché des emballages en papier et en carton.

En 2019, la moindre production de pâte et de papier pèse davantage que la réduction des capacités de production due aux faillites, ce qui pourrait expliquer le faible taux d'utilisation des capacités dans le secteur de la fabrication de pâte, de papier et de carton. Au cours des huit premiers mois de 2020, la capacité de production reste inchangée. La nouvelle baisse de production dans le secteur de la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton constitue donc à nouveau une explication possible du recul du taux d'utilisation des capacités de production au deuxième trimestre 2020 (cf. Graphique 4-5). Le taux d'utilisation s'élève à ce moment-là à 79,9%, ce qui est nettement inférieur à la moyenne à long terme de 91,1%.

Dans le secteur de la transformation du papier et du carton, le taux d'utilisation augmente au premier trimestre 2019 avant de se replier progressivement et de terminer l'année à un niveau proche de celui du début de l'année. La baisse du taux d'utilisation des capacités de production au cours des trois premiers trimestres 2019 peut s'expliquer par la diminution du chiffre d'affaires. Il est probable que la baisse du chiffre d'affaires pèse davantage sur le taux d'utilisation que la réduction des capacités due à la fermeture de trois entreprises de transformation de papier (cf. Tableau 4-8). Au cours du deuxième trimestre 2020, le taux d'utilisation s'est replié jusqu'à 84,4%, soit en dessous de la moyenne de 2019 mais au-dessus de la moyenne à long terme.

Dans le secteur graphique, le taux d'utilisation moyen est de 78,5% en 2019, en dessous de la moyenne à long terme. Fin 2019, le taux d'utilisation est toutefois légèrement supérieur au niveau du début d'année. La réduction des capacités engendrée par une série de faillites, ainsi que la légère hausse du chiffre d'affaires en 2019, exercent une pression à la hausse sur le taux d'utilisation. Durant la première moitié de 2020, l'impact de la pandémie de coronavirus se fait clairement sentir et le taux d'utilisation redescend à 66,2%, c'est-à-dire largement en dessous de la moyenne de 2019 (78,5%) et de la moyenne à long terme de 81,6%.

Graphique 4-5: Taux d'utilisation des capacités de production (en %)



Source : BNB

Investissements

Les investissements constituent un indicateur important de la dynamique future du secteur. Pour cette analyse, nous nous basons sur les chiffres provenant des déclarations à la TVA.

Le secteur du papier dans son ensemble investit plus en 2019 qu'en 2018. Cette hausse est attribuable exclusivement au secteur de la transformation de papier et carton (+19,5%). Le secteur de la fabrication de papier et de carton enregistre une baisse de 6% de ses investissements.

Les investissements dans l'ensemble de l'industrie papetière et graphique connaissent une évolution positive depuis 2016. Au premier semestre 2020, le manque de confiance des chefs d'entreprise a toutefois un impact négatif sur la propension des entreprises à investir. Le secteur du papier et du carton investit 38,1% de moins qu'à la même période en 2019. Le recul des investissements le plus important se situe dans le secteur de la fabrication de papier et carton (-66,4%).

Après deux années successives de croissance des investissements, le secteur des entreprises graphiques et de l'édition contracte ses investissements de 18,9% en 2019. Les deux sous-secteurs contribuent à cette évolution ; il convient de noter à cet égard que les investissements dans le secteur de l'imprimerie retombent en 2019 à leur niveau le plus bas depuis 2005.

Au cours du premier semestre 2020, le secteur des entreprises graphiques et de l'édition se heurte aux conséquences de la pandémie de coronavirus et revoit ses plans d'investissement à la baisse de 37% par rapport à la première moitié de 2019. Les imprimeries et les maisons d'édition réduisent leurs investissements de respectivement 45,8% et 22% à la mi-2020.

Tableau 4-3 : Évolution des investissements bruts sur la base des déclarations mensuelles et trimestrielles à la TVA – en millions d'euros

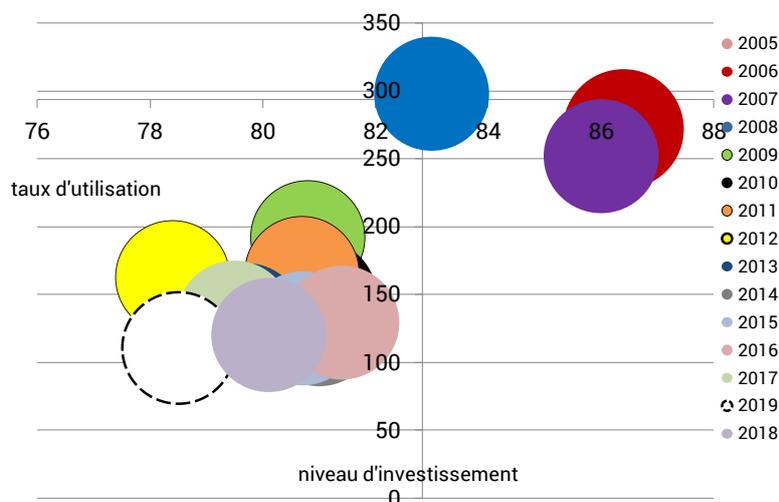
Année	Pâte à papier, papier et carton	Articles en papier et en carton	Total industrie du papier	Editions	Imprimeries et activités annexes	Reproduction de médias enregistrés	Total du secteur graphique	
	17.1	17.2	17	58.1*	18.1	18.2	18+58.1	
2005	56,2	111,9	168,1	83,6	298,0	7,4	389,0	
2009	83,8	78,4	162,2	64,3	192,3	4,1	260,7	
2013	38,2	73,7	111,9	79,1	131,1	1,5	211,7	
2014	37,7	97,5	135,2	85,6	124,2	1,8	211,6	
2015	32,4	88,9	121,3	172,5	125,0	2,2	299,7	
2016	53,9	95,7	149,6	52,7	129,5	1,8	184,0	
2017	80,9	101,5	182,4	73,9	132,8	2,3	209,0	
2018	99,0	98,0	197,0	110,4	*	120,3	2,1	232,8
2019	93,1	117,1	210,2	75,6	*	110,3	3,0	188,9
2tr 2020	16,1	45,1	61,2	28,5	*	33,8	1,0	63,3
2tr 2019	47,9	51,0	98,9	36,5	*	62,4	1,5	100,4
2015/2014	-14,1%	-8,8%	-10,3%	101,5%	0,6%	22,2%	41,6%	
2016/2015	66,4%	7,6%	23,3%	-69,4%	3,6%	-18,2%	-38,6%	
2017/2016	50,1%	6,1%	21,9%	40,2%	2,5%	27,8%	13,6%	
2018/2017	22,4%	-3,4%	8,0%	49,4%	-9,4%	-8,7%	11,4%	
2019/2018	-6,0%	19,5%	6,7%	-31,5%	-8,3%	42,9%	-18,9%	
2tr 2020/ 2tr 2019	-66,4%	-11,6%	-38,1%	-22,0%	-45,8%	-33,3%	-37,0%	
2018/2014	162,6%	0,5%	45,7%	29,0%	-3,1%	16,7%	10,0%	

* NACE 58.1 : chiffres corrigés à partir du 4^e trimestre 2018 sur la base des estimations du SPF Économie

Source : Statbel sur la base des déclarations à la TVA (les données des deux dernières années doivent être considérées comme provisoires et sont susceptibles d'être revues) (non destinées à la publication)

Un faible niveau d'investissement dans l'industrie graphique s'accompagne généralement d'un taux d'utilisation réduit des capacités de production. En effet, si le taux d'utilisation est faible, l'incitation à investir dans de nouvelles capacités l'est également. Pour le secteur graphique, cette affirmation, par analogie aux années étudiées précédemment, s'applique aussi à 2019 (cf. Graphique 4-6).

Graphique 4-6: Relation entre le taux d'utilisation des capacités de production et le niveau d'investissement dans le secteur graphique (NACE +58)



Source : BNB et Statbel

Des taux d'utilisation des capacités inférieurs à 80% ne sont en principe pas fréquents dans le secteur graphique. En 2017 et 2019, le taux d'utilisation moyen tombe cependant en dessous de ce seuil. Cela signifie que le secteur graphique est toujours confronté à un problème structurel de surcapacité. Cette problématique est encore accentuée par les conséquences de la pandémie de coronavirus. Le taux d'utilisation exceptionnellement faible au premier semestre 2020 n'augure rien de bon pour le reste de l'année.

4.4 Commerce extérieur

Pour nous faire une idée de la compétitivité de l'industrie papetière et graphique à l'étranger, nous examinons sa position commerciale internationale dans le Tableau 2-4. Ces chiffres se rapportent aux exportations et importations au sens large, c'est-à-dire qu'ils incluent les activités de transit. La Belgique exerce une importante fonction de transit sur le plan européen. Les biens importés sont souvent réexportés vers les pays voisins.

La position commerciale internationale dégradée⁴⁰ du secteur belge de la pâte à papier en 2019 peut être imputée à une plus forte augmentation des exportations, qui a un impact plus important que la baisse des importations.

Sur une période plus large allant de 2007 à 2019, tant les importations que les exportations de pâte ont fortement diminué, de respectivement 41,8% et 50,6%. Il s'agit essentiellement de la conséquence de l'affaiblissement du commerce extérieur de pâte chimique belge à base de soude et de sulfate (4703). Une baisse du transit de pâte à papier pourrait ici aussi expliquer cet affaiblissement proportionnel des importations et des exportations.

⁴⁰ Les chiffres relatifs au commerce extérieur englobent les pâtes vierge et recyclée, contrairement aux chiffres de production du Tableau 2-2. Cette composition différente des données n'engendre cependant pas un écart important, car les importations/exportations de pâte recyclée ne constituent qu'une part marginale des exportations/importations totales de pâte à papier.

Le secteur belge du papier voit son déficit commercial diminuer à 246 millions d'euros en 2019. C'est le résultat d'une baisse plus prononcée des importations (-5,3%), qui fait plus que compenser celle des exportations (-3,2%).

Le gain de compétitivité des secteurs belges de la pâte et du papier vis-à-vis de l'étranger en 2019 est donc exclusivement attribuable aux transactions internationales de papier et de carton. Le déficit commercial diminue pour passer de 441,2 millions d'euros en 2018 à 358,4 millions d'euros en 2019.

Le secteur du papier se caractérise par la similitude des principaux produits d'importation et d'exportation. En 2019, l'exportation de papier et carton kraft (4804), de papier et carton non couchés ni enduits (4805), de papier peint (4814) et de papier à usage ménager (4818) augmente, tandis que l'importation de ces mêmes produits s'accroît dans une moindre mesure ou diminue. Le recul des exportations de papier et carton couchés (4810), de papier à cigarettes (4813) et d'étiquettes en papier et carton (4821) a un impact moins important que la baisse des importations. Nous pouvons en conclure que le commerce international de ces produits de papier contribue à l'amélioration de la compétitivité internationale du secteur papetier belge en 2019. Au cours des quatre premiers mois de 2020, le commerce extérieur de papier et carton se contracte toutefois à nouveau, tant du côté des importations que des exportations. La diminution des exportations a un peu plus de poids dans la balance que le recul des importations.

Tableau 4-4 : Évolution du commerce extérieur en valeur de quelques produits de papier – en millions d'euros

Produits	2007	2011	2015	2016	2017	2018	2019	4m	4m	2019/	2018/	2017/	2016/	2019/	2019/	4m 2020/
	euros	%	%	%	%	%	%	%								
Exportations de produits de l'industrie papetière en valeur (en millions d'euros)																
4703 Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate	587,7	383,1	406,4	389,5	365,8	399,8	267,9	116,5	80,7	-33,0%	9,3%	-6,1%	-4,2%	-30,1%	-54,4%	-30,7%
Total exportations de pâtes	659,2	447,6	447,8	424,5	429,3	451,4	325,8	133,9	95,7	-27,8%	5,1%	1,1%	-5,2%	-27,2%	-50,6%	-28,5%
4707 Total papiers ou cartons à recycler [déchets et rebuts] (à l'excl. de la laine de papier)	-	374,5	236,6	242,4	258,4	212,0	144,4	59,5	31,7	-31,9%	-18,0%	6,6%	2,5%	-61,4%	-	-46,7%
4801 Papier journal, en rouleaux d'une largeur > 15 cm ou en feuilles de forme carrée	189,1	185,3	163,1	175,4	180,9	201,7	150,2	47,3	39,8	-25,5%	11,5%	3,1%	7,5%	-18,9%	-20,6%	-15,9%
4802 Papiers et cartons, non couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture	374,3	364,3	411,8	421,8	373,0	374,3	364,0	133,8	102,9	-2,8%	0,3%	-11,6%	2,4%	-0,1%	-2,8%	-23,1%
4804 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 15 cm	223,5	153,4	106,2	100,6	112,3	103,8	140,8	52,8	54,9	35,6%	-7,6%	11,6%	-5,3%	-8,2%	-37,0%	4,0%
4805 Total papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 15 cm ou en feuilles	-	213,5	300,8	274,7	274,2	278,0	326,3	108,1	102,3	17,4%	1,4%	-0,2%	-8,7%	52,8%	-	-5,4%
4810 Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques	954,0	968,5	1064,6	1048,1	1234,1	1135,7	1052,4	384,3	341,0	-7,3%	-8,0%	17,7%	-1,5%	8,7%	10,3%	-11,3%
4811 Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, ...	340,5	321,8	274,2	253,8	278,5	276,4	267,9	93,7	84,5	-3,1%	-0,8%	9,7%	-7,4%	-16,7%	-21,3%	-9,8%
4813 Papier à cigarettes, même découpé à format ou en cahiers ou en tubes	72,8	80,4	82,1	73,1	64,6	82,2	77,3	27,6	28,7	-6,0%	27,2%	-11,6%	-11,0%	-3,9%	6,2%	4,0%
4814 Papiers peints et revêtements muraux similaires; vitrauphanies	73,2	78,6	93,8	97,2	102,8	97,6	111,6	37,4	34,0	14,3%	-5,1%	5,8%	3,6%	42,0%	52,5%	-9,1%
4818 Papier des types utilisés pour papier de toilette et pour papiers similaires	639,2	674,8	277,6	280,5	272,8	275,9	279,7	95,3	96,8	1,4%	1,1%	-2,7%	1,0%	-58,6%	-56,2%	1,6%
4819 Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ...; cartonnages de bureau ...	566,8	510,0	547,0	560,2	570,2	613,0	622,7	207,5	193,9	1,6%	7,5%	1,8%	2,4%	22,1%	9,9%	-6,6%
4820 Registres, livres comptables, carnets de notes, commandes ou quittances, agendas ..., classeurs ...	62,1	59,7	59,6	59,8	48,4	48,2	47,9	12,6	10,3	-0,6%	-0,4%	-19,1%	0,3%	-19,8%	-22,9%	-18,3%
4821 Etiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées ou non	103,9	101,6	108,9	114,9	125,3	127,0	114,4	46,7	37,5	-9,9%	1,4%	9,1%	5,5%	12,6%	10,1%	-19,7%
4823 Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose ...	44,9	84,8	100,5	105,8	114,3	118,3	124,3	41,8	37,5	5,1%	3,5%	8,0%	5,3%	46,6%	176,8%	-10,3%
Total exportations de papiers et cartons	4117,7	4401,1	4043,4	4044,9	4197,8	4090,8	3961,1	1396,8	1247,3	-3,2%	-2,5%	3,8%	0,0%	-10,0%	-3,8%	-10,7%
Total exportations	4776,9	4848,7	4491,2	4469,4	4627,1	4542,2	4286,9	1530,7	1343,0	-5,6%	-1,8%	3,5%	-0,5%	-11,6%	-10,3%	-12,3%
Importations de produits de l'industrie papetière en valeur (en millions d'euros)																
4703 Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate	646,6	388,6	428,5	431,2	434,0	463,1	361,9	134,4	107,8	-21,9%	6,7%	0,6%	0,6%	-6,9%	-44,0%	-19,8%
Total importations de pâtes	753,2	486,5	480,5	491,0	523,3	541,8	438,2	158,5	129,1	-19,1%	3,5%	6,6%	2,2%	-9,9%	-41,8%	-18,5%
4707 Total papiers ou cartons à recycler [déchets et rebuts] (à l'excl. de la laine de papier)	-	236,7	129,5	137,4	134,6	115,2	99,0	35,8	19,3	-14,1%	-14,4%	-2,0%	6,1%	-58,2%	-	-46,1%
4801 Papier journal, en rouleaux d'une largeur > 15 cm ou en feuilles de forme carrée	152,1	116,7	89,0	102,3	91,4	89,1	68,6	27,9	14,7	-23,0%	-2,5%	-10,7%	14,9%	-41,2%	-54,9%	-47,3%
4802 Papiers et cartons, non couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture	671,2	584,2	515,8	503,0	490,2	497,4	493,1	186,7	148,5	-0,9%	1,5%	-2,5%	-2,5%	-15,6%	-26,5%	-20,5%
4804 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 15 cm	291,1	264,1	181,5	186,9	191,4	210,0	226,0	81,8	78,8	7,6%	9,7%	2,4%	3,0%	-14,4%	-22,4%	-3,7%
4805 Total papiers et cartons, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 15 cm ou en feuilles	326,6	392,6	351,3	346,8	394,7	456,2	399,7	147,4	111,8	-12,4%	15,6%	13,8%	-1,3%	1,8%	22,4%	-24,2%
4810 Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques	954,0	1000,7	812,8	815,4	825,9	844,0	755,5	262,9	225,7	-10,5%	2,2%	1,3%	0,3%	-24,5%	-20,8%	-14,1%
4811 Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, ...	321,5	340,6	365,2	397,5	402,3	427,3	428,4	145,2	135,2	0,3%	6,2%	1,2%	8,8%	25,8%	33,3%	-6,9%
4813 Papier à cigarettes, même découpé à format ou en cahiers ou en tubes	15,1	33,9	32,9	31,6	29,2	32,9	21,5	7,7	5,0	-34,7%	12,7%	-7,6%	-4,0%	-36,6%	42,4%	-35,1%
4814 Papiers peints et revêtements muraux similaires; vitrauphanies	35,3	37,4	25,5	26,7	25,4	22,6	23,6	8,0	6,9	4,4%	-11,0%	-4,9%	4,7%	-36,9%	-33,1%	-13,8%
4818 Papier des types utilisés pour papier de toilette et pour papiers similaires	512,1	551,9	295,6	311,9	314,5	326,3	324,9	106,9	123,7	-0,4%	3,8%	0,8%	5,5%	-41,1%	-36,6%	15,7%
4819 Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ...; cartonnages de bureau ...	528,7	553,0	626,8	687,3	718,8	737,2	748,3	242,1	242,3	1,5%	2,6%	4,6%	9,7%	35,3%	41,5%	0,1%
4820 Registres, livres comptables, carnets de notes, commandes ou quittances, agendas ..., classeurs ...	71,9	74,6	58,9	63,5	56,0	57,6	58,8	17,3	14,5	2,1%	2,9%	-11,8%	7,8%	-21,2%	-18,2%	-16,2%
4821 Etiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées ou non	93,9	115,6	128,4	126,1	138,3	149,8	126,8	41,0	40,2	-15,4%	8,3%	9,7%	-1,8%	9,7%	35,0%	-2,0%
4823 Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose ...	111,0	123,1	128,1	126,1	123,2	121,4	131,3	43,1	42,8	8,2%	-1,5%	-2,3%	-1,6%	6,7%	18,3%	-0,7%
Total importations de papiers et cartons	4556,8	4687,3	4009,9	4149,0	4268,8	4441,6	4207,1	1455,1	1304,2	-5,3%	4,0%	2,9%	3,5%	-10,2%	-7,7%	-10,4%
Total importations	5310,0	5173,8	4490,4	4640,0	4792,1	4983,4	4645,3	1613,6	1433,3	-6,8%	4,0%	3,3%	3,3%	-10,2%	-12,5%	-11,2%
Balance commerciale secteur papetier (exportations - importations)	-533,1	-325,1	0,8	-170,6	-165,0	-441,2	-358,4	-82,9	-90,3							

Source : Statistiques du commerce extérieur (concept communautaire) de l'Institut des comptes nationaux / BNB

Entre 2014 et 2016, le commerce international de produits graphiques en Belgique a opéré un mouvement de rattrapage. En 2017, et en particulier en 2019, le secteur voit toutefois sa position commerciale internationale s'affaiblir à nouveau. L'excédent de la balance commerciale retombe de 186,4 millions d'euros en 2018 à 55,5 millions d'euros en 2019. Ceci est à mettre principalement sur le compte de l'exportation sensiblement inférieure des livres et brochures (4901) et du matériel publicitaire (4911), qui n'a pas été compensée par la diminution des importations de ces produits. Les exportations de journaux et périodiques sont également en forte baisse (-35,5%), mais l'impact de cette diminution sur le résultat total est moins important car les importations de ces publications sont également en net repli (env. 25%). Ceci peut s'expliquer par une diminution du transit des journaux et périodiques.

Tableau 4-5 : Évolution du commerce extérieur en valeur de quelques produits graphiques et de presse – en millions d'euros

Produits	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	4m	4m	2019/	2018/	2017/	2016/	2015/	2019/	2019/	2019/	4m 2020/
	euros	euros	euros	euros	euros	euros	euros	euros	2019	2020	2018	2017	2016	2015	2014	2011	2007	4m 2019	
Exportations de produits de l'industrie graphique en valeur (en millions d'euros)																			
4901	343,4	256,2	194,1	224,1	222,0	227,8	300,9	242,5	74,6	42,9	-19,4%	32%	3%	-1%	15%	-5%	-29%	-42%	
4902	205,1	249,8	177,0	170,1	157,0	151,4	143,5	92,6	37,0	20,5	-35,5%	-5%	-4%	-8%	-4%	-63%	-55%	-45%	
4911	525,0	586,0	502,1	518,5	556,5	493,3	444,0	388,8	135,5	113,6	-12,4%	-10%	-11%	7%	3%	-34%	-26%	-16%	
Total exportations secteur graphique, éditions, imprimés	1161,9	1152,6	927,1	963,6	991,1	921,5	935,9	772,9	260,8	188,0	-17,4%	2%	-7%	3%	4%	-33%	-33%	-28%	
Importations de produits de l'industrie graphique en valeur (en millions d'euros)																			
4901	428,6	407,8	361,5	337,1	339,7	347,5	381,3	377,5	113,8	83,6	-1,0%	10%	2%	1%	-7%	-7%	-12%	-27%	
4902	277,9	254,4	180,1	142,2	129,2	103,5	100,6	75,6	25,2	16,8	-24,9%	-3%	-20%	-9%	-21%	-70%	-73%	-33%	
4911	203,6	286,8	246,1	210,4	196,0	199,3	177,7	174,1	60,8	52,7	-2,0%	-11%	2%	-7%	-15%	-39%	-14%	-13%	
Total importations secteur graphique, éditions, imprimés	978,4	1019,4	851,6	756,1	735,6	736,3	749,5	717,4	225,6	172,2	-4,3%	2%	0%	-3%	-11%	-30%	-27%	-24%	
Balance commerciale (exportations - importations)	183,5	133,1	75,5	207,5	255,5	185,2	186,4	55,5	35,2	15,8									

Source : Statistiques du commerce extérieur (concept communautaire) de l'Institut des comptes nationaux / BNB

La dépréciation de l'euro par rapport au dollar en 2019 et au cours des quatre premiers mois de 2020 rend les produits nationaux plus attractifs à l'étranger. Toutefois, pour l'instant, cela ne joue pas en faveur des exportateurs. Il se peut cependant que les exportations auraient chuté plus lourdement encore en l'absence d'un euro plus attractif. Le secteur graphique et les maisons d'édition sont sous pression partout en Europe face aux acteurs numériques internationaux qui proposent des informations gratuites sous forme dématérialisée et accaparent une grande partie des revenus publicitaires. Cela remet en cause le modèle traditionnel de création de revenus du secteur de l'édition et le contraint à réfléchir à un modèle nouveau/adapté et rentable. La recherche d'un tel modèle n'est toutefois pas une sinécure. Le secteur des livres fait également face à un certain nombre de défis structurels liés à la transition numérique. D'une part, les grandes plateformes numériques proposent une réponse à ce défi en fournissant un canal de vente en ligne sur lequel les éditeurs peuvent écouler leurs produits graphiques, p.ex. des livres. Mais d'autre part, la domination de ces plateformes sur le marché conduit à des négociations inégales avec les éditeurs, qui aboutissent généralement sur des accords désavantageux pour ces derniers.

4.5 *Emploi*

4.5.1 Introduction

Pour effectuer une analyse approfondie de l'emploi, nous étudions l'évolution du nombre de travailleurs dans le secteur papetier et graphique selon le code NACE et la commission paritaire (CP) en relation avec les données sur le chômage temporaire et les pertes d'emplois consécutives à des faillites.

Il est important de bien connaître les différences entre les chiffres des tableaux ci-dessous pour pouvoir opérer une comparaison correcte.

Les données relatives aux travailleurs par code NACE, qui figurent dans le Tableau 4-6, et par CP, qui se trouvent dans le Tableau 4-7, se chevauchent en grande partie, mais quelques différences subsistent : (1) des travailleurs provenant d'entreprises d'autres secteurs que le secteur papetier et graphique peuvent malgré tout être inscrits dans une commission paritaire liée au secteur papetier et graphique et apparaîtront uniquement dans les statistiques par CP ; (2) des travailleurs actifs dans le secteur papetier et graphique sont inscrits dans une commission paritaire qui n'est pas directement liée au secteur (ex. pour le transport) et n'apparaîtront donc que dans les statistiques par code NACE. Ces travailleurs sont alors inscrits dans une autre CP que les CP 129, 130, 136, 142.03, 221 et 222. Si l'on compare les données relatives aux travailleurs (cf. Tableau 4-6 et Tableau 4-7) avec les chiffres des faillites (cf. Tableau 4-8 et Tableau 4-9), la différence est que les chiffres des faillites ne sont qu'une partie de l'ensemble, à savoir le nombre de licenciements consécutifs à une faillite. Or, les données relatives aux travailleurs comportent à la fois les créations d'emplois à la suite de l'arrivée de nouvelles entreprises, la croissance des entreprises existantes et les pertes d'emplois liées à des licenciements individuels ou à des licenciements à la suite de faillites.

4.5.2 Données relatives aux travailleurs

L'analyse des données relatives aux travailleurs dans le Tableau 4-6 permet de déduire que l'emploi dans le secteur papetier fluctue à moyen terme. Entre fin 2018 et fin 2019, l'emploi s'améliore légèrement et dépasse le niveau de fin 2014. Fin 2019, le secteur du papier compte 35 emplois supplémentaires, c'est-à-dire 0,3% de plus que fin 2014. Le secteur de la transformation de papier et carton (NACE 17.2) est le seul à avoir contribué l'an dernier à cette progression de l'emploi. Le secteur du papier et du carton occupait 12 000 personnes au quatrième trimestre 2019.

Il semblerait que le net ralentissement conjoncturel en 2019 n'affecte pas (encore) l'emploi dans le secteur du papier et du carton, mais l'intensité de l'augmentation du nombre d'emplois diminue. Cette période de ralentissement de l'activité économique est compensée (provisoirement) par le recours au système de chômage temporaire. Toutefois, en l'absence de revirement de la situation économique, une augmentation du chômage temporaire est le signe précurseur de licenciements futurs.

Entre fin 2018 et fin 2019, le nombre d'emplois s'est accru de 8 unités dans le secteur de la fabrication et de 30 dans le secteur de la transformation. Le nombre de travailleurs augmente aussi durant cette période (pour le moment encore) dans toutes les CP du secteur papetier (cf. Tableau 4-7).

Tableau 4-6 : Ventilation des travailleurs par secteur, statut et branche d'activité

Code NACE		4 tr 2014	4tr 2015	4tr 2016	1tr 2017	2tr 2017	3tr 2017	4tr 2017	1tr 2018	2tr 2018	3tr 2018	4tr 2018	1tr 2019	2tr 2019	3tr 2019	4tr 2019	
17.12	Fabrication de papier et de carton	ouvriers	2.213	2.197	2.150	2.118	1.864	1.853	1.861	1.871	1.918	2.016	2.087	2.137	2.106	2.111	2.123
		employés	956	924	886	889	774	768	769	789	802	825	841	852	842	850	852
		total	3.169	3.121	3.036	3.007	2.638	2.621	2.630	2.660	2.720	2.841	2.928	2.989	2.948	2.961	2.975
17.2	Fabrication d'articles en papier et carton	ouvriers	6.340	6.281	6.276	6.361	6.296	6.345	6.289	6.328	6.363	6.405	6.450	6.489	6.475	6.507	6.442
		employés	2.456	2.489	2.508	2.539	2.523	2.538	2.537	2.486	2.501	2.512	2.545	2.546	2.573	2.578	2.583
		total	8.796	8.770	8.784	8.900	8.819	8.883	8.826	8.814	8.864	8.917	8.995	9.035	9.048	9.085	9.025
17	Total industrie du papier	ouvriers	8.553	8.478	8.426	8.479	8.160	8.198	8.150	8.199	8.281	8.421	8.537	8.626	8.581	8.618	8.565
		employés	3.412	3.413	3.394	3.428	3.297	3.306	3.306	3.275	3.303	3.337	3.386	3.398	3.415	3.428	3.435
		total	11.965	11.891	11.820	11.907	11.457	11.504	11.456	11.474	11.584	11.758	11.923	12.024	11.996	12.046	12.000
58.1	Editions	ouvriers	344	651	628	616	618	606	593	585	570	562	543	543	539	532	530
		employés	8.399	8.368	7.959	7.891	7.913	7.875	7.785	7.598	7.499	7.425	7.344	6.821	6.732	6.613	6.524
		total	8.743	9.019	8.587	8.507	8.531	8.481	8.378	8.183	8.069	7.987	7.887	7.364	7.271	7.145	7.054
18.11	Imprimerie de journaux	ouvriers	677	543	493	494	487	465	468	476	451	442	441	438	437	438	446
		employés	399	347	129	126	124	126	127	128	119	116	111	111	110	106	106
		total	1.076	890	622	620	611	591	595	604	570	558	552	549	547	544	552
18.12	Autres imprimeries	ouvriers	5.762	5.487	5.386	5.367	5.327	5.305	5.200	5.118	5.080	5.068	5.000	4.827	4.813	4.666	4.620
		employés	3.402	3.260	3.217	3.032	3.002	2.971	2.968	2.933	2.916	2.892	2.867	2.820	2.808	2.767	2.750
		total	9.164	8.747	8.603	8.399	8.329	8.276	8.168	8.051	7.996	7.960	7.867	7.647	7.621	7.433	7.370
18.13	Préresse	ouvriers	514	492	431	445	448	444	435	440	434	500	497	510	511	493	487
		employés	950	906	866	841	852	846	818	825	835	850	857	854	852	855	839
		total	1.464	1.398	1.297	1.286	1.300	1.290	1.253	1.265	1.269	1.350	1.354	1.364	1.363	1.348	1.326
18.14	Finition	ouvriers	490	324	300	299	295	267	378	375	373	376	362	356	348	315	306
		employés	66	45	43	43	39	38	50	46	45	46	46	49	50	49	49
		total	556	369	343	342	334	305	428	421	418	422	408	405	398	364	355
18.12 / 18.13 / 18.14	Autres imprimeries, préresse, Reliure et activités connexes	ouvriers	6.766	6.303	6.117	6.111	6.070	6.016	6.013	5.933	5.887	5.944	5.859	5.693	5.672	5.474	5.413
		employés	4.418	4.211	4.126	3.916	3.893	3.855	3.836	3.804	3.796	3.788	3.770	3.723	3.710	3.671	3.638
		total	11.184	10.514	10.243	10.027	9.963	9.871	9.849	9.737	9.683	9.732	9.629	9.416	9.382	9.145	9.051
18 + 58.1	Total industrie graphique	ouvriers	7.787	7.497	7.238	7.221	7.175	7.087	7.074	6.994	6.908	6.948	6.843	6.674	6.648	6.444	6.389
		employés	13.216	12.926	12.214	11.933	11.930	11.856	11.748	11.530	11.414	11.329	11.225	10.655	10.552	10.390	10.268
		total	21.003	20.423	19.452	19.154	19.105	18.943	18.822	18.524	18.322	18.277	18.068	17.329	17.200	16.834	16.657

Source : ONSS - données centralisées

Tableau 4-7 : Évolution du nombre de travailleurs par commission paritaire, statut et sexe

CP		4 tr 2014	4tr 2015	1tr 2016	2tr 2016	3tr 2016	4tr 2016	1tr 2017	2tr 2017	3tr 2017	4tr 2017	1tr 2018	2tr 2018	3tr 2018	4tr 2018	1tr 2019	2tr 2019	3tr 2019	4tr 2019	
221	CP des employés de l'industrie papetière	employés	836	819	820	815	818	810	820	730	733	743	760	763	779	794	805	801	812	816
		employées	261	242	241	238	237	237	244	215	213	215	223	224	228	232	233	237	236	239
		total	1.097	1.061	1.061	1.053	1.055	1.047	1.064	945	946	958	983	987	1.007	1.026	1.038	1.038	1.048	1.055
129	CP pour la production de pâte, de papier et carton	ouvriers	2.338	2.275	2.285	2.270	2.291	2.295	2.266	1.990	1.992	1.982	2.013	2.014	2.059	2.075	2.084	2.045	2.053	2.086
		ouvrières	54	47	46	47	47	47	47	47	44	45	47	48	47	46	45	47	46	49
		total	2.392	2.322	2.331	2.317	2.338	2.342	2.313	2.037	2.036	2.027	2.060	2.062	2.106	2.121	2.129	2.092	2.099	2.135
136	CP de la transformation du papier et du carton	ouvriers	4.875	4.852	4.842	4.839	4.837	4.664	4.700	4.631	4.634	4.635	4.658	4.698	4.777	4.868	4.951	4.951	4.967	4.919
		ouvrières	1.165	1.162	1.167	1.118	1.131	1.082	1.115	1.096	1.101	1.067	1.071	1.079	1.109	1.096	1.131	1.119	1.149	1.145
		total	6.040	6.014	6.009	5.957	5.968	5.746	5.815	5.727	5.735	5.702	5.729	5.777	5.886	5.964	6.082	6.070	6.116	6.064
222	CP des employés de la transformation du papier et du carton	employés	1.352	1.334	1.334	1.322	1.325	1.278	1.284	1.267	1.263	1.262	1.261	1.266	1.285	1.279	1.292	1.305	1.310	1.296
		employées	993	997	1.024	1.024	1.020	990	985	979	976	977	974	993	990	1.010	1.014	1.012	1.007	1.003
		total	2.345	2.331	2.358	2.346	2.345	2.268	2.269	2.246	2.239	2.239	2.235	2.259	2.275	2.289	2.306	2.317	2.317	2.299
142.03	Sous-CP pour la récupération du papier	ouvriers	409	389	391	388	386	378	385	347	355	351	349	342	336	337	342	342	344	334
		ouvrières	15	16	15	14	12	12	12	12	12	12	13	15	14	14	14	15	18	20
		total	424	405	406	402	398	390	397	359	367	363	362	367	357	350	351	356	357	362
130	CP de l'imprimerie, des arts graphiques et des journaux	ouvriers	6.297	6.148	6.093	6.076	6.056	5.985	5.998	5.970	5.922	5.901	5.857	5.787	5.794	5.693	5.501	5.467	5.307	5.274
		ouvrières	1.868	1.794	1.782	1.737	1.739	1.729	1.714	1.703	1.690	1.680	1.641	1.633	1.650	1.645	1.667	1.667	1.653	1.634
		total	8.165	7.942	7.875	7.813	7.795	7.714	7.712	7.673	7.612	7.581	7.498	7.420	7.444	7.338	7.168	7.134	6.960	6.908

Source : ONSS - données centralisées

Dans le secteur des entreprises graphiques et de l'édition, l'emploi s'est fortement contracté entre 2014 et 2019. Entre le quatrième trimestre 2014 et le quatrième trimestre 2019, le secteur graphique a perdu 4 346 travailleurs, soit une baisse de -20,7%. Les effectifs ont reflué à 16 657 travailleurs.

Les secteurs des autres imprimeries (18.12), des maisons d'édition (58.1) et des imprimeries de journaux (18.11) prennent à leur compte la plus grande part des pertes d'emploi totales dans le secteur graphique et de l'édition. Le recul de l'emploi est également visible dans les données relatives aux travailleurs par CP. Le nombre d'emplois diminue ainsi de 1 257 unités, soit -15,4%, entre le 4e trimestre 2014 et le 4e trimestre 2019 dans la CP 130 (imprimerie, arts graphiques et journaux).

En 2019 (4e trimestre de 2019 par rapport au 4e trimestre 2018), l'emploi recule dans le secteur graphique et de l'édition qui perd 1 411 postes (-7,8%). La majeure partie des emplois perdus se retrouve dans le secteur des autres imprimeries et de l'édition. Avec l'augmentation de l'offre numérique de journaux, périodiques, livres, brochures et catalogues publicitaires, les versions papier sont sous pression ; les tirages et le nombre de pages par exemplaire se réduisent. La contraction de la part de marché des médias imprimés intensifie encore la concurrence dans le secteur de l'imprimerie et de l'édition.

Dans ce contexte de changements structurels, il n'est pas facile pour le secteur graphique de garder la tête hors de l'eau. Il ne parvient pas pour l'instant à créer de l'emploi, ni même à le stabiliser. Malgré la demande accrue d'imprimés électoraux en début d'année, la conjoncture se dégrade légèrement en 2019. Le baromètre de conjoncture de la BNB en août 2020 révèle un ralentissement désastreux de la conjoncture dans le secteur graphique au cours des huit premiers mois de 2020. Ceci n'augure rien de bon pour les données relatives aux travailleurs qui doivent encore être publiées en 2020. Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête conjoncturelle de la BNB voient malgré tout avec un optimisme prudent l'évolution prochaine de l'emploi dans le secteur graphique.⁴¹

4.5.3 Évolution des licenciements en relation avec le chômage temporaire

Le chômage temporaire est utilisé pour absorber certaines périodes d'activité moindre et présente donc une évolution cyclique. Si nous examinons l'évolution du nombre de licenciements en relation avec l'évolution du chômage temporaire au Graphique 4-7 et au Graphique 4-8, nous observons un lien manifeste entre les deux indicateurs. L'augmentation du chômage temporaire réduit en première instance le nombre de licenciements effectifs. Toutefois, en l'absence de revirement de la situation économique, une augmentation du chômage temporaire est le signe précurseur de licenciements effectifs futurs.

En 2019, le chômage temporaire dans le secteur du papier et du carton se situe encore à un bas niveau. Cela indique un contexte d'emploi (provisoirement) favorable. Fin 2019, le secteur du papier et du carton compte 77 emplois supplémentaires par rapport à fin 2018. Il ne s'agit cependant pas d'une progression ininterrompue de l'emploi au cours de l'année. On observe une alternance entre périodes de création d'emplois et de pertes d'emplois. Ainsi, au premier trimestre 2019, le secteur a davantage recours au système de chômage temporaire et des emplois supplémentaires sont même créés, mais ces emplois disparaissent à nouveau en partie au trimestre suivant. Ce processus se répète dans la deuxième moitié de 2019. Au final, l'emploi termine malgré tout l'année à un niveau supérieur qu'à la fin 2018.

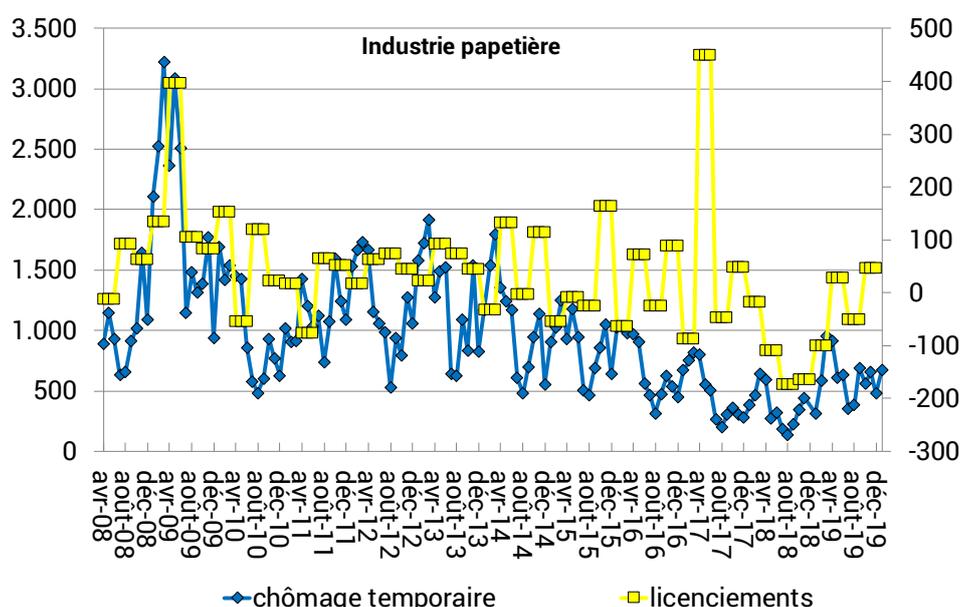
⁴¹ Enquête de conjoncture BNB août 2020

Il reste à voir ce qu'indiqueront les données relatives aux travailleurs pour 2020, qui doivent encore être publiées. Le net repli de la courbe de conjoncture brute durant la période de mars à mai 2020 inclus n'augure rien de bon ; il est évident que le secteur n'échappe pas à l'impact économique négatif de l'épidémie de coronavirus.

Malgré ces développements négatifs, les entreprises du secteur du papier et du carton se montrent positives en matière d'emploi dans l'enquête de conjoncture réalisée en août par la BNB.

Ceci pourrait s'expliquer par le succès croissant de l'e-commerce pendant la crise du coronavirus, qui a stimulé la demande de papier et carton d'emballage. Le contraste est saisissant avec le marché du papier graphique, qui est en grande difficulté.

Graphique 4-7 : Évolution du chômage temporaire et du nombre de licenciements dans l'industrie du papier

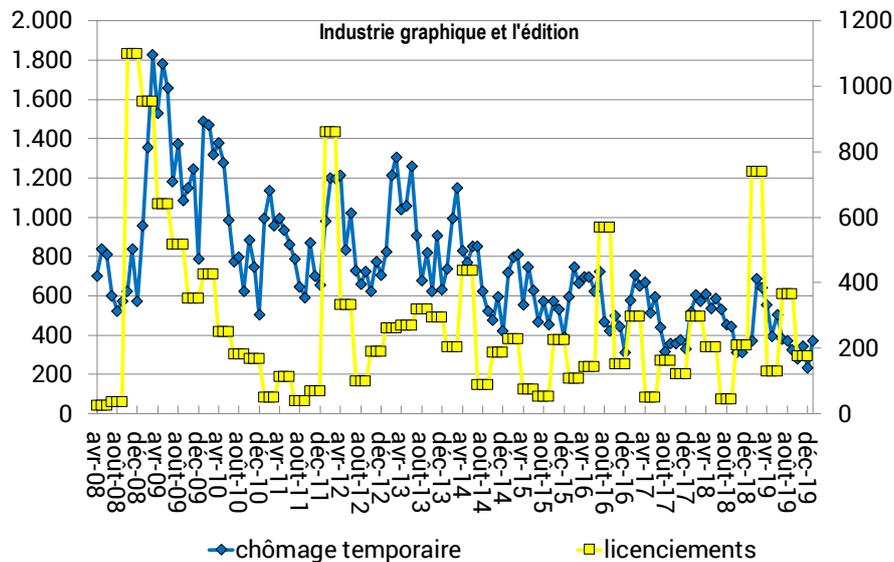


Note : Depuis septembre 2016, on utilise pour la constatation des données sur le chômage temporaire le numéro BCE de l'entreprise du travailleur ; ces données sont ensuite reliées à la base de données des employeurs. Cela permet d'obtenir des chiffres plus exacts, mais ils peuvent s'écarter de ceux publiés par le passé.

Source : ONEM et ONSS

Au cours des premiers mois de 2019, le secteur graphique recourt davantage au système de chômage temporaire et des licenciements supplémentaires sont (temporairement) évités. Durant la période qui suit, le nombre de chômeurs temporaires diminue toutefois pour s'établir à un niveau historiquement bas fin 2019. Il semble que la situation ne soit plus tenable, puisqu'on observe également la même année une baisse marquante du nombre d'emplois (-1 411) par rapport à la fin 2018. En plus de la réduction du chômage temporaire, des faillites pourraient aussi avoir joué un rôle dans cette forte baisse de l'emploi.

Graphique 4-8 : Évolution du chômage temporaire et du nombre de licenciements dans le secteur de l'édition et les entreprises graphiques



Source : ONEM et ONSS

4.5.4 Données relatives aux faillites

Outre les données du chômage temporaire, les données relatives aux faillites peuvent également fournir des indications plus précises sur les tendances en matière d'emploi dans le secteur papetier et graphique. En comparant le nombre de licenciements à la suite de faillites dans le secteur (cf. Tableau 4-8) aux statistiques ONSS (cf. Tableau 4-6), nous pouvons en calculer l'impact sur l'emploi dans le secteur.

Le net ralentissement conjoncturel observé dans le secteur du papier et du carton en 2019 a un impact négatif sur la santé financière des entreprises papetières, avec pour effet une légère augmentation du nombre de faillites. Ce sont en outre des entreprises plus grandes qui boivent la tasse, vu qu'une faillite moyenne d'une entreprise papetière a coûté 14,5 emplois en 2019, contre 4,4 emplois en 2018. Les faillites ont donc eu un impact accru sur l'emploi en 2019. Le secteur du papier et du carton parvient quand même à créer des emplois supplémentaires en 2019 par rapport à la fin 2018. Il est probable que cette création d'emplois se situe principalement chez les producteurs de papier et de carton d'emballage (articles).

Dans les secteurs de l'imprimerie et de l'édition, le nombre de faillites augmente légèrement par rapport à 2018. Dans le secteur de l'édition, ce sont des entreprises graphiques proportionnellement plus petites qui ont fait faillite en 2019. En effet, la perte moyenne d'emplois par faillite d'une maison d'édition a été inférieure en 2019 (1,3 postes) qu'en 2018 (1,8 postes). Dans le secteur de l'imprimerie, on constate en revanche une légère hausse de la perte moyenne d'emplois par faillite (11,2 postes en 2019 contre 3,9 emplois en 2018). Comparativement au secteur de l'édition, les faillites dans le secteur des imprimeries ont eu un impact plus important sur les pertes d'emploi dans le secteur respectif en 2019. Ainsi, les faillites des imprimeries représentent 75,8% des licenciements nets, alors que ce pourcentage n'est que de 2,3% chez les éditeurs.

Tableau 4-8 : Nombre de faillites dans les maisons d'édition et les entreprises papetières et graphiques (2018 et 2019)

Code NACE	Années complètes	Nombre de faillites		Total pertes d'emploi		Pertes d'emploi à temps plein		Pertes d'emploi à temps partiel		Pertes d'emploi des employeurs	
		Secteur ou sous-secteur	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
1700	Total Industrie du papier et du carton	5	6	22	87	19	82	3	5	0	0
1710	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	1	3	4	71	3	69	1	2	0	0
1711	Fabrication de pâte à papier	0	1	0	3	0	2	0	1	0	0
1712	Fabrication de papier et de carton	1	2	4	68	3	67	1	1	0	0
1720	Fabrication d'articles en papier ou en carton	4	3	18	16	16	13	2	3	0	0
1721	Fabrication de papier et de carton ondulés et d'emballages en papier ou en carton	3	1	1	14	1	11	0	3	0	0
1722	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1723	Fabrication d'articles de papeterie	1	1	17	2	15	2	2	0	0	0
1729	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
1800	Total Imprimerie et reproduction d'enregistrements	40	39	155	438	119	374	28	55	8	9
1810	Imprimerie et services annexes	38	37	155	438	119	374	28	55	8	9
1811	Imprimerie de journaux	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
1812	Autre imprimerie (labeur)	18	15	116	406	98	359	15	46	3	1
1813	Activités de prépresse	17	18	30	29	13	14	12	9	5	6
1814	Reliure et activités annexes	2	2	9	3	8	1	1	0	0	2
5810	Édition de livres et de périodiques et autres activités d'édition	17	15	30	19	24	13	2	2	4	4
5811	Édition de livres	6	5	3	10	0	7	1	1	2	2
5812	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5813	Édition de journaux	3	1	4	0	2	0	1	0	1	0
5814	Édition de revues et de périodiques	3	7	1	8	1	5	0	1	0	2
5819	Autres activités d'édition	4	2	22	1	21	1	0	0	1	0
Total		62	60	207	544	162	469	33	62	12	13

Source : SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie

Nous disposons de chiffres plus récents pour les faillites que pour les données relatives aux travailleurs de l'ONSS. Le Tableau 4-9⁴² compare les chiffres des faillites lors des premiers semestres de 2019 et 2020. Il en ressort que le secteur papetier n'a enregistré aucune faillite au premier semestre 2020, alors que 4 faillites avaient été comptabilisées au premier semestre 2019. Durant la première moitié de 2020, les chiffres relatifs aux faillites n'auront donc aucun impact sur les futures données sur les travailleurs de l'ONSS.

Le secteur graphique et les maisons d'édition affichent au premier semestre 2020 une légère baisse du nombre de faillites ; la perte moyenne d'emplois par faillite diminue également dans les deux sous-secteurs. La taille des imprimeries qui font faillite est beaucoup moins grande, puisque 2,5 emplois disparaissent en moyenne par faillite au premier semestre 2020, contre 10,4 emplois au premier semestre 2019. Durant la première moitié de 2020, la faillite d'une maison d'édition génère en moyenne à 0,8 perte d'emplois. Ce chiffre est en léger recul par rapport au premier semestre 2019 (1,4 emplois par faillite). Il est trop tôt pour déterminer l'impact de la crise du coronavirus sur le nombre de faillites dans les secteurs graphique et de l'édition. Nous pouvons néanmoins conclure que les données relatives aux faillites auront moins d'influence sur les statistiques de l'emploi qui doivent encore être publiées au premier semestre 2020 qu'elles n'en ont eue à la même période en 2019.

⁴² Les chiffres du mois de mai 2018 sont à considérer comme provisoires.

Tableau 4-9 : Nombre de faillites dans le secteur de l'édition et les entreprises papetières et graphiques (six premiers mois de 2019 et 2020)

Code NACE	6 premiers mois de 2019 et 2020 Secteur ou sous-secteur	Nombre de faillites		Total pertes d'emploi		Pertes d'emploi à temps plein		Pertes d'emploi à temps partiel		Pertes d'emploi des employeurs salariés	
		6m2019	6m2020	6m2019	6m2020	6m2019	6m2020	6m2019	6m2020	6m2019	6m2020
1700	Total Industrie du papier et du carton	4	0	70	0	69	0	1	0	0	0
1710	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	1	0	68	0	67	0	1	0	0	0
1712	Fabrication de papier et de carton	2	0	68	0	67	0	1	0	0	0
1720	Fabrication d'articles en papier ou en carton	2	0	2	0	2	0	0	0	0	0
1721	Fabrication de papier et de carton ondulés et d'emballages en papier ou en carton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1722	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1723	Fabrication d'articles de papeterie	1	0	2	0	2	0	0	0	0	0
1729	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1800	Total Imprimerie et reproduction d'enregistrements	20	17	207	43	191	26	11	13	5	4
1810	Imprimerie et services annexes	19	17	207	43	191	26	11	13	5	4
1811	Imprimerie de journaux	1	2	0	4	0	2	0	0	0	2
1812	Autre imprimerie (labeur)	9	5	198	21	189	13	8	8	1	0
1813	Activités de préresse	9	8	9	10	2	4	3	4	4	2
1814	Reliure et activités annexes	0	2	0	8	0	7	0	1	0	0
5810	Édition de livres et de périodiques et autres activités d'édition	7	5	10	4	9	3	1	1	0	0
5811	Édition de livres	1	1	8	0	7	0	1	0	0	0
5812	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5813	Édition de journaux	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0
5814	Édition de revues et de périodiques	4	2	1	3	1	2	0	1	0	0
5819	Autres activités d'édition	2	1	1	0	1	0	0	0	0	0
Totaal		31	22	287	47	269	29	13	14	5	4

Source : SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie

5 Bibliographie

- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, enquêtes de l'ERMG
- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, baromètre de conjoncture
- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, enquêtes de conjoncture mensuelles et trimestrielles
- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, comptes nationaux
- BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, perspectives à moyen terme
- COBELPA, données statistiques mensuelles
- COBELPA, <http://www.cobelpa.be/fr/pu19.html>
- COMMISSION EUROPÉENNE, <https://ec.europa.eu/futurium/en/content/european-e-commerce-turnover-grew-143-reach-eu-4238bn-2014>
- CONSEIL CENTRAL DE L'ÉCONOMIE, L'évolution conjoncturelle dans l'industrie papetière et graphique – printemps 2015, CCE 2015-1344
- CONSEIL CENTRAL DE L'ÉCONOMIE, L'évolution conjoncturelle dans l'industrie papetière et graphique - Automne 2014, CCE 2015-0285
- CONSEIL CENTRAL DE L'ÉCONOMIE, Lignes de force pour un avenir durable pour le secteur de l'édition, CCE 2018-0511
- CONSEIL CENTRAL DE L'ÉCONOMIE, Lignes de force pour un avenir durable pour le secteur de l'imprimerie, CCE 2018-0510
- CONSEIL CENTRAL DE L'ÉCONOMIE, Vers un secteur de l'édition durable en Belgique, CCE 2018-0504
- DE TIJD (20/02/2018), "Chinese afvalban doet prijzen oud papier crashen", <https://www.tijd.be/ondernemen/grondstoffen/chinese-afvalban-doet-prijzen-oud-papiercrashen/9984289.html>
- DRUPA, Global Trends Report 2017, 2018
- EUROPEAN ECONOMIC FORECAST, http://ec.europa.eu/economy_finance/eu/forecasts/2015_autumn_forecast_en.htm
- EUROSTAT, ESI (indicateur de sentiment économique)
- FEBELGRA, magazine Factua
- FILPAP, données relatives aux prix
- FMI, Perspectives de l'économie mondiale, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2019/03/28/world-economic-outlook-april-2019>
- GONDOLA, <http://www.gondola.be/nl/news/digital/nieuw-record-voor-belgische-e-commerce-de-kaap-van-10-miljard-online-bestedingen-vlot>
- LA LETTRE DU PAPIER
- NOUVELLES GRAPHIQUES, revue mensuelle
- OCDE, Economic Outlook, https://read.oecd-ilibrary.org/economics/oecd-economic-outlook-volume-2019-issue-1_b2e897b0-en#page14
- OCDE, Economic Outlook, <http://www.oecd.org/economy/oecd-sees-rising-trade-tensions-and-policy-uncertainty-further-weakening-global-growth.htm>
- ONEm, statistiques du chômage temporaire
- ONSS, données centralisées
- PAPER CHAIN FORUM, Papier, mythes et réalités , 2017
- PAPER CHAIN MANAGEMENT, <https://papercm.com/papierprijzen-2018-plafond/>

RISI, PPI Europe

SPF ÉCONOMIE, Statbel, <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/>

STORA ENSO, <https://www.storaenso.com/en/newsroom/regulatory-and-investor-releases/2019/5/stora-enso-will-convert-the-oulu-paper-mill-into-a-packaging-board-mill>